

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 6 février 2023

<p>Nombre de membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 139 - présents 85 - absents 38 - pouvoirs 16 <hr/> <p>- votants 101 Secrétaire de séance : Valérie BOUCHARD</p>	<p>Objet : Prise en charge des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers (hors déchets issus des lampes) et des déchets issus des lampes collectés</p>	<p>N° 01/02/2023</p>	<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Date d'affichage : 30/01/2023</p>
--	---	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-trois, le **six février** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Frédéric BOURDENET (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Sandrine LALLEMANT (BISSEY LA PIERRE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSÉ (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUE (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUIGNOT (LES GOULLES), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Annick JACQUET (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOQUETTE (MOITRON), Philippe DEREPA (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Eric RAMOUSSE (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LE CŒUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHFORT SUR BREVEON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent

CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : Luc BABOILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Gérard DEFER (BEAULIEU), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), (BOUDREVILLE), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZAROTTI (MOLESME), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé De GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE) donne pouvoir à Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Philippe LEFEBVRE (OBTREE) donne pouvoir à Jean-Michel MARS (LAIGNES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE).

Rapporteur : Valérie BOUCHARD

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la directive 2011/65/UE du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

VU la directive n° 2012/19/UE du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques

VU l'article L.541-10 du Code de l'environnement

VU l'article L.541-10-2 du Code de l'environnement

VU l'article R.541-102 du code de l'environnement

VU l'article R.541-104 du code de l'environnement

VU l'article R.541-105 du code de l'environnement

VU la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

VU l'arrêté du 27 octobre 2021 portant cahiers des charges des éco-organismes, des systèmes individuels et des organismes coordonnateurs de la filière à responsabilité élargie du producteur des équipements électriques et électroniques

VU l'arrêté du 22 décembre 2021 modifié portant agrément de la société Ecologic en qualité d'éco-organisme de la filière à responsabilité élargie du producteur des équipements électriques et électroniques pour les équipements électriques et électroniques ménagers des catégories 1, 2, 4, 5, 6 et 8 mentionnées à l'article R. 543-172 du code de l'environnement

VU l'arrêté du 22 décembre 2021 modifié portant agrément de la société Ecosystem en qualité d'éco-organisme de la filière à responsabilité élargie du producteur des équipements électriques et électroniques pour les équipements électriques et électroniques ménagers des catégories 1, 2, 4, 5, 6 et 8 mentionnées à l'article R. 543-172 du code de l'environnement

VU l'arrêté du 22 décembre 2021 modifié portant agrément de la société Ecosystem en qualité d'éco-organisme de la filière à responsabilité élargie du producteur des équipements électriques et électroniques pour les équipements électriques et électroniques ménagers de la catégorie 3 mentionnée à l'article R. 543-172 du code de l'environnement

VU le projet d'acte intitulé « Acte constatant la cessation de la convention de collecte séparée des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ménagers (DEEE) Version 2021 »

VU le projet de contrat intitulé « Contrat relatif à la prise en charge des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ménagers (DEEE) collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets et à la participation financière aux actions de prévention, communication et sécurisation – Version Juillet 2022 »

VU le projet d'acte intitulé « Acte constatant la cessation de la convention relative aux Lampes usagées collectées par les communes et établissements publics de coopération intercommunale »,

VU le projet de contrat intitulé « Contrat relatif à la prise en charge des déchets issus de lampes, collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets ».

Proposition :

Dans le cadre du service public de la gestion des déchets, une collecte séparée notamment, d'une part, des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers relevant des catégories 1, 2, 4, 5, 6 et 8 mentionnées au II de l'article R. 543-172 du code de l'environnement, et d'autre part, des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers relevant de la catégorie 3 mentionnée au même article a été mise en place par la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais.

L'arrêté du 27 octobre 2021 portant cahiers des charges des éco-organismes, des systèmes individuels et des organismes coordonnateurs de la filière à responsabilité élargie du producteur des équipements électriques et électroniques modifié, à compter du 1er juillet 2022, l'organisation des relations contractuelles et financières entre les collectivités territoriales et leurs groupements d'une part, et les éco-organismes et l'organisme coordonnateur de la filière à responsabilité élargie du producteur des équipements électriques et électroniques (ci-après la « Filière »), d'autre part, quant à la prise en charge des coûts de collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques (ci-après « DEEE ») ménagers supportés par les collectivités, la reprise des DEEE ménagers ainsi collectés par les collectivités et la participation financière des éco-organismes de la Filière aux actions de communication des collectivités relatives aux équipements électriques et électroniques ménagers.

La nouvelle réglementation, pour les collectivités ayant mis en place une collecte séparée des DEEE ménagers, apporte à compter du 1er juillet 2022, notamment des changements tenants :

- au périmètre de la coordination de l'organisme coordonnateur,
- à la répartition des obligations de collecte des DEEE ménagers des éco-organismes agréés pour une ou des mêmes catégories d'équipements électriques et électroniques, et
- au cocontractant des collectivités.

Ainsi désormais notamment, ce n'est plus l'organisme coordonnateur (OCAD3E) qui contracte avec une collectivité le ou les contrats relatifs à la prise en charge des coûts de collecte des DEEE ménagers supportés par cette collectivité, à la reprise des DEEE ménagers ainsi collectés par elle et à la participation financière de l'éco-organisme aux actions de communication de cette collectivité mais l'éco-organisme agréé de la Filière à qui incombe cette prise en charge et cette reprise.

Lorsque plusieurs éco-organismes sont agréés pour une ou des mêmes catégories d'équipements électriques et électroniques, chaque collectivité se voit indiquer l'éco-organisme (ci-après l'« Eco-organisme Référent ») à qui il incombera de prendre en charge les coûts de collecte des DEEE ménagers relevant de cette ou ces catégories supportés par cette collectivité, la reprise des DEEE ainsi collectés par elle et la participation financière aux actions de communication relatives aux équipements électriques et électroniques ménagers qu'elle met en œuvre.

Lorsque plusieurs éco-organismes sont agréés pour une ou des mêmes catégories d'équipements électriques et électroniques, c'est avec cet Eco-organisme Référent que la collectivité conclut désormais le contrat relatif à la prise en charge des coûts de collecte des DEEE ménagers supportés par la collectivité, la reprise des DEEE ménagers ainsi collectés par elle et la participation financière de l'éco-organisme aux actions de communication qu'elle met en œuvre. Toutefois, la réglementation applicable prévoit également désormais qu'en cas de pluralité d'éco-organismes agréés pour une ou plusieurs mêmes catégories d'équipements électriques et électroniques ménagers, le contrat susvisé est signé non seulement par l'Eco-organisme Référent de la collectivité mais également par l'autre (ou les autres) éco-organisme qui s'engage à poursuivre l'exécution du contrat dès lors qu'il serait désigné par l'organisme coordonnateur comme étant tenu d'assurer la prise en charge des coûts de collecte des DEEE ménagers supportés par la collectivité et la reprise des DEEE ménagers collectés par elle.

OCAD3E a été agréée, par arrêté ministériel du 15 juin 2022 pour répondre aux exigences du cahier des charges annexé (Annexe III) à l'arrêté du 27 octobre 2021 précité, jusqu'au 31 décembre 2027 et ce, à compter du 1er juillet 2022.

Ecologic et Ecosystem ont été chacune agréées notamment en qualité d'éco-organisme de la Filière pour les équipements électriques et électroniques ménagers relevant des catégories 1, 2, 4, 5, 6 et 8 mentionnées au II de l'article R. 543-172 du code de l'environnement (ci-après les « DEEE, hors déchets issus des lampes »).

Ecosystem est également notamment agréée en qualité d'éco-organisme de la Filière pour les équipements électriques et électroniques ménagers relevant de la catégorie 3 mentionnée au II de l'article R. 543-172 du code de l'environnement (ci-après les « déchets issus des lampes »).

La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais souhaite maintenir son plan d'actions visant à améliorer la propreté de son territoire ce qui inclut le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers.

Ce plan vise à :

- Répondre à l'urgence environnementale, en recyclant et en mettant en place une collecte séparée des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers relevant des catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 8 mentionnées au II de l'article R. 543- 172 du code de l'environnement ;
- Améliorer la qualité du service rendu aux usagers ;
- Améliorer l'image de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais ;
- Sensibiliser la population à la question du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers, notamment via des actions de prévention et de communication.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais souhaite conclure d'une part, un nouveau contrat relatif à la prise en charge des DEEE, hors déchets issus des lampes, collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets et à la participation financière aux actions de prévention, communication et sécurisation afin de prendre en compte la nouvelle réglementation applicable à compter du 1er juillet 2022.

La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais souhaite d'autre part conclure un nouveau contrat relatif à la prise en charge des déchets issus des lampes collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets à compter du 1er juillet 2022.

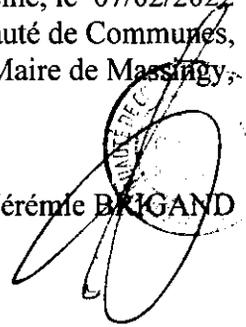
CONSIDÉRANT que la mise en place du recyclage sur le domaine public constitue un enjeu essentiel de la politique de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **CONSTATE** la cessation, à compter du 30 juin 2022 à minuit, de la convention intitulée « Convention de collecte séparée des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ménagers (DEEE) Version 2021 » anciennement conclue avec OCAD3E ;
- **CONSTATE** la cessation, à compter du 30 juin 2022 à minuit, de la convention intitulée « Convention relative aux Lampes usagées collectées par les communes et établissements publics de coopération intercommunale » anciennement conclue avec OCAD3E ;
- **APPROUVE** le contrat intitulé « Contrat relatif à la prise en charge des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ménagers (DEEE) collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets et à la participation financière aux actions de prévention, communication et sécurisation - Version Juillet 2022 » ;
- **APPROUVE** le contrat intitulé « Contrat relatif à la prise en charge des déchets issus de lampes, collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets » ;
- **AUTORISE** le Président à signer tout contrat afférent à ce dossier et généralement toutes les pièces de nature technique, administrative ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- **PRÉCISE** que les recettes en résultant seront imputées au chapitre 74.

A Châtillon Sur Seine, le 07/02/2022
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massigny,

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 6 février 2023

<p>Nombre de membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 139 - présents 85 - absents 38 - pouvoirs 16 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - votants 101 <p>Secrétaire de séance : Valérie BOUCHARD</p>	<p>Objet : Contrat pour la reprise et le recyclage des standards des modèles transitoires de tri plastique</p> <p><i>(PJ)</i></p>	<p>N° 02/02/2023</p>	<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Date d'affichage : 30/01/2023</p>
--	--	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-trois, le **six février** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Frédéric BOURDENET (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Sandrine LALLEMANT (BISSEY LA PIERRE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUOIS), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSÉ (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUIGNOT (LES GOULLES), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Annick JACQUET (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe DEREPAS (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Eric RAMOUSSE (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LE CŒUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHEFORT SUR BREVEN), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent

CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : Luc BABOILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Gérard DEFER (BEAULIEU), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), (BOUDREVILLE), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENNA Y), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZAROTTI (MOLESME), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIÈRES), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé De GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE) donne pouvoir à Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Philippe LEFEBVRE (OBTREE) donne pouvoir à Jean-Michel MARS (LAIGNES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE).

Rapporteur : Valérie BOUCHARD

Afin de finaliser la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri, le Cahier des Charges, tel que modifié par arrêté en date du 15 mars 2022, prévoit que chaque titulaire propose aux collectivités cocontractantes n'ayant pas des consignes de tri élargies à tous les emballages d'organiser de manière transitoire la reprise des déchets d'emballages ménagers plastiques conformes aux standards des nouveaux « modèles transitoires de tri des plastiques » définis au B de l'annexe VIII du Cahier des Charges, à l'exception du standard « PET clair » de ces modèles. Cette reprise est dénommée « Reprise Titulaire Modèles Transitoires ».

Le titulaire organise dans ce cas la reprise de ces déchets d'emballages en toutes circonstances et sans frais auprès de la collectivité. Il organise également le recyclage des déchets ainsi repris. La reprise Titulaire « Modèles Transitoires » est effectuée selon les termes du contrat de reprise type établi par le Titulaire à cet effet.

La Collectivité, cocontractante de Citeo dans le cadre d'un CAP, a sollicité Citeo aux fins de mise en œuvre de la Reprise Titulaire « Modèles Transitoires » décrite ci-avant, s'agissant du standard

plastiques hors PET clair du modèle de tri transitoire des plastiques à deux standards.
Conformément au Cahier des charges, Citeo assurera cette reprise pendant toute la durée durant laquelle la collectivité produit les standards du modèle transitoire de tri des plastiques.

Par ce contrat, la collectivité s'engage à arrêter la production des standards des nouveaux « modèles transitoires de tri des plastiques » pour suivre le modèle de tri à deux standards plastique avec flux développement au plus tard le 1er janvier 2026.

Le Contrat a pour objet de préciser, en conformité avec les dispositions réglementaires applicables, les conditions et modalités de la reprise prévue dans le cadre de la Reprise Titulaire « Modèle Transitoire ». Il est distinct du CAP, et autonome par rapport à ce dernier.

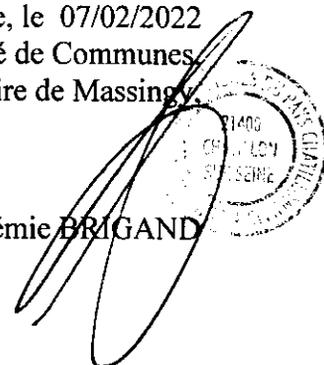
Le contrat a été fixé pour une période de 3 ans avec une date d'effet anticipée au 1^{er} janvier 2023. Aussi le présent contrat arrivera à échéance le 31 décembre 2025.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le contrat intitulé « Contrat pour la reprise et le recyclage des standards des modèles transitoires de tri plastique » ;
- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes le contrat et tout avenant à venir et plus généralement toutes les pièces de nature technique, administrative ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 07/02/2022
Le Président de la Communauté de Communes
Maire de Massingy

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 6 février 2023

<p>Nombre de membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 139 - présents 85 - absents 38 - pouvoirs 16 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - votants 101 <p>Secrétaire de séance : Valérie BOUCHARD</p>	<p>Objet : Pass culture</p> <p>(2 PJ)</p>	<p>N° 03/02/2023</p>	<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Date d'affichage : 30/01/2023</p>
--	---	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-trois, le **six février** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Frédéric BOURDENET (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Sandrine LALLEMANT (BISSEY LA PIERRE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUIGNOT (LES GOULLES), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Annick JACQUET (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe DEREPA (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Eric RAMOUSSE (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LE CŒUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHFORT SUR BREYON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND),

Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : Luc BABOUIILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Gérard DEFER (BEAULIEU), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), (BOUDREVILLE), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZAROTTI (MOLESME), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMARE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé De GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE) donne pouvoir à Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Philippe LEFEBVRE (OBTREE) donne pouvoir à Jean-Michel MARS (LAIGNES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE).

Rapporteur : Erie DUDOUE

Le « Pass Culture » est un dispositif gouvernemental visant à inciter les personnes de 15 à 18 ans à fréquenter les lieux artistiques et à acheter des biens culturels. Il se présente sous la forme d'une application géolocalisée grâce à laquelle le bénéficiaire peut consulter l'ensemble des offres culturelles possibles dans son environnement. Le bénéficiaire dispose chaque année, de ses 15 ans à ses 17 ans, de 20 à 30 euros de crédit et dès ses 18 ans, d'un crédit de 300 euros.

Ce crédit est utilisable pour financer l'achat d'une place de spectacle, d'une entrée au cinéma ou dans un musée, d'un bien en vente dans un lieu culturel, d'une adhésion à une école de musique, etc.

Le bénéficiaire peut également souscrire à une offre numérique. Il lui suffit de s'inscrire directement sur l'application dédiée pour prétendre aux crédits prévus en fonction de son âge.

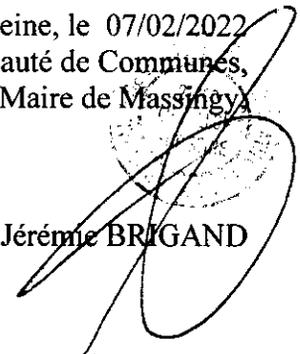
De la 4^{ème} à la terminale, ces crédits sont mobilisables par leur établissement scolaire pour leur permettre des sorties culturelles.

Cette mesure gouvernementale constitue un dispositif d'intervention. Il n'y a pas d'échange physique de monnaie entre le bénéficiaire et les organismes culturels « offreurs ». Cette application, qui recense les offres, qu'elles soient payantes ou gratuites, permet d'accroître la visibilité de l'offre culturelle sur le territoire. Dans le cadre de sa politique culturelle le Musée du Pays Châtillonnais – Trésor de Vix souhaite développer ce dispositif.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **ADOPTE** les termes de la convention, annexée à la présente délibération,
- **AUTORISE** le Président à signer ladite convention et plus généralement toutes les pièces de nature technique, administrative ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 07/02/2022
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy


Jérôme BRIGAND

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 6 février 2023

<p>Nombre de membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 139 - présents 85 - absents 38 - pouvoirs 16 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - votants 101 <p>Secrétaire de séance : Valérie BOUCHARD</p>	<p>Objet : Musée du Pays Châtillonnais -Trésor de Vix – Tarifs des locations de salles</p>	<p>N° 04/02/2023</p>	<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Date d'affichage : 30/01/2023</p>
--	---	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-trois, le **six février** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Frédéric BOURDENET (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Sandrine LALLEMANT (BISSEY LA PIERRE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROS), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSÉ (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUE (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUIGNOT (LES GOULLES), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Annick JACQUET (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe DEREPA (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Eric RAMOUSSE (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LE CŒUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent

CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : Luc BABOILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Gérard DEFER (BEAULIEU), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), (BOUDREVILLE), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZAROTTI (MOLESME), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIÈRES), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMARE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé De GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE) donne pouvoir à Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Philippe LEFEBVRE (OBTREE) donne pouvoir à Jean-Michel MARS (LAIGNES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE).

Rapporteur : Eric DUDOUE

Il convient de modifier les tarifs pour la location des salles du musée comme suit :

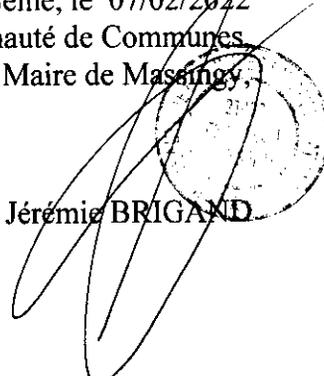
Désignation		2023
Location salle polyvalente	Salle seule	70,00 €
	Salle + matériel	110,00 €
Location salle expo	Salle seule	300,00 €
	Salle + entrées musée	500,00 €
	Matériel	40,00 €

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **APPROUVE** les tarifs détaillés énoncés ci-dessus.
- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la communauté de communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 07/02/2022
Le Président de la Communauté de Communes
Maire de Massigny,

Jérémy BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 6 février 2023

<p>Nombre de membres</p> <p>- en exercice 139</p> <p>- présents 85</p> <p>- absents 38</p> <p>- pouvoirs 16</p> <hr/> <p>- votants 101</p> <p>Secrétaire de séance : Valérie BOUCHARD</p>	<p>Objet :</p> <p>Revalorisation de la tarification pour l'utilisation de locaux pour le temps de restauration scolaire et lors des activités péri et extrascolaires</p>	<p>N° 05/02/2023</p>	<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Date d'affichage : 30/01/2023</p>
--	--	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-trois, le **six février** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Frédéric BOURDENET (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Sandrine LALLEMANT (BISSEY LA PIERRE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUIGNOT (LES GOULLES), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Annick JACQUET (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe DEREPAZ (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Eric RAMOUSSE (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LE CŒUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHEFORT SUR BREVEY), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND),

Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : Luc BABOUILARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Gérard DEFER (BEAULIEU), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), (BOUDREVILLE), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZAROTTI (MOLESME), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINÉS), Yann RÉMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMARE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé De GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE) donne pouvoir à Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Philippe LEFEBVRE (OBTREE) donne pouvoir à Jean-Michel MARS (LAIGNES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE).

Rapporteur : Jean-Michel MARS

De par ses compétences, la Communauté de Communes a en charge les activités péri et extrascolaires (y compris la restauration scolaire. Conformément à l'article L 1321-1 du CGCT « le transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à la disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés, à la date de ce transfert, pour l'exercice de cette compétence. Cette mise à disposition est constatée par un procès-verbal établi contradictoirement entre les représentants de la collectivité antérieurement compétente et de la collectivité bénéficiaire ».

Par ailleurs, l'article L 11321-2 prévoit : « lorsque la collectivité antérieurement compétente était propriétaire des biens mis à disposition, la remise de ces biens a lieu à titre gratuit. La collectivité bénéficiaire de la mise à disposition assume l'ensemble des obligations du propriétaire ».

Considérant que certains locaux font l'objet d'une utilisation partagée ce qui exclut leur utilisation exclusive par l'intercommunalité pour l'exercice de ces compétences.

Considérant qu'il convient alors de prévoir une répartition des charges,

Dans un souci d'uniformité et d'équité, un forfait unique a été mis en place selon les activités proposées dans les locaux. La détermination du forfait journée a été calculée en prenant en compte des frais de fonctionnement des structures.

Compte tenu de la hausse des charges de fonctionnement de ces locaux, il convient d'ajuster ces forfaits.

Il est proposé les forfaits suivants :

- 40 €/Journée pour la restauration scolaire
- 20 €/Journée pour le péri et extrascolaire

Les conventions d'utilisation des locaux seront à refaire pour tous les sites. Il est précisé que n'entrent pas dans le champ de cette délibération les locaux dont l'intercommunalité est propriétaire ou qui, ont fait l'objet d'un PV de transfert.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **APPROUVE** les tarifs détaillés énoncés ci-dessus.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces de nature technique, administrative ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer les nouvelles conventions.

A Châtillon Sur Seine, le 07/02/2022
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massigny

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 6 février 2023

<p>Nombre de membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 139 - présents 85 - absents 38 - pouvoirs 16 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - votants 101 <p>Secrétaire de séance : Valérie BOUCHARD</p>	<p>Objet : Budget primitif 2023 – Budget ZAE</p>	<p>N° 06/02/2023</p>	<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Date d'affichage : 30/01/2023</p>
--	---	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-trois, le **six février** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Frédéric BOURDENET (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Sandrine LALLEMANT (BISSEY LA PIERRE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUIGNOT (LES GOULLES), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Annick JACQUET (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe DEREPAS (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Eric RAMOUSSE (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LE CŒUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHFORT SUR BREVEN), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent

CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : Luc BABOUILARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Gérard DEFER (BEAULIEU), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), (BOUDREVILLE), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZAROTTI (MOLESME), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMARE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé De GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE) donne pouvoir à Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Philippe LEFEBVRE (OBTREE) donne pouvoir à Jean-Michel MARS (LAIGNES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants et L 5211-1,

Le projet de budget primitif 2023 – Budget ZAE – s’équilibre comme suit :

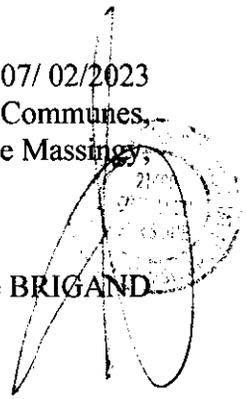
SECTION DE FONCTIONNEMENT en Euros	SECTION D'INVESTISSEMENT en Euros		
		Propositions nouvelles	PN
Dépenses : 88 165.56 €	Dépenses	61 405.66 €	61 405.66 €
Recettes : 88 165.56 €	Recettes	61 405.66 €	61 405.66 €
	Excédent/Déficit	0.00	0.00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget primitif 2023 du Budget ZAE tel que présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 07/ 02/2023
 Le Président de la Communauté de Communes,
 Maire de Massigny,

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 6 février 2023

<p>Nombre de membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 139 - présents 85 - absents 38 - pouvoirs 16 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - votants 101 <p>Secrétaire de séance : Valérie BOUCHARD</p>	<p>Objet : Budget primitif 2023 – Budget CENTRE EQUESTRE</p>	<p>N° 07/02/2023</p>	<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Date d'affichage : 30/01/2023</p>
--	---	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-trois le **six février** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Frédéric BOURDENET (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Sandrine LALLEMANT (BISSEY LA PIERRE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUIGNOT (LES GOULLES), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Annick JACQUET (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe DEREPAZ (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Eric RAMOUSSE (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LE CŒUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHFORT SUR BREVEN), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent

CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : Luc BABOILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Gérard DEFER (BEAULIEU), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), (BOUDREVILLE), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZAROTTI (MOLESME), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIÈRES), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé De GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE) donne pouvoir à Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Philippe LEFEBVRE (OBTREE) donne pouvoir à Jean-Michel MARS (LAIGNES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants et L 5211-1,

Le projet de budget primitif 2023 – Budget CENTRE EQUESTRE – s'équilibre comme suit :

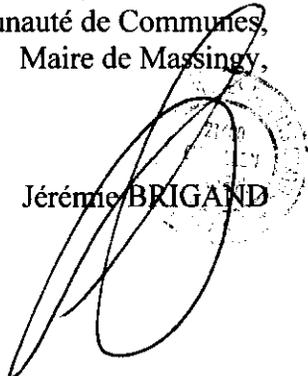
SECTION DE FONCTIONNEMENT en Euros	SECTION D'INVESTISSEMENT en Euros		
		Propositions nouvelles	PN
Dépenses : 78 810.00 €	Dépenses	58 500.00 €	58 500.00 €
Recettes : 78 810.00 €	Recettes	58 500.00 €	58 500.00 €
	Excédent/Déficit	0.00	0.00

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le Budget primitif 2023 du Budget « Centre équestre » tel que présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 07/02/2023
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy,

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 6 février 2023

<p>Nombre de membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 139 - présents 85 - absents 38 - pouvoirs 16 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - votants 101 <p>Secrétaire de séance : Valérie BOUCHARD</p>	<p>Objet : Budget primitif 2023 – Budget CHAUFFERIE BOIS</p>	<p>N° 08/02/2023</p>	<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Date d'affichage : 30/01/2023</p>
--	---	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-trois, le **six février** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Frédéric BOURDENET (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Sandrine LALLEMANT (BISSEY LA PIERRE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUIGNOT (LES GOULLES), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Annick JACQUET (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe DEREPAZ (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Eric RAMOUSSE (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LE CŒUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHEFORT SUR BRENON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent

CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : Luc BABOILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Gérard DEFER (BEAULIEU), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), (BOUDREVILLE), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZAROTTI (MOLESME), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMARE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé De GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE) donne pouvoir à Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Philippe LEFEBVRE (OBTREE) donne pouvoir à Jean-Michel MARS (LAIGNES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants et L 5211-1,

Le projet de budget primitif 2023 – Budget CHAUFFERIE BOIS – s'équilibre comme suit :

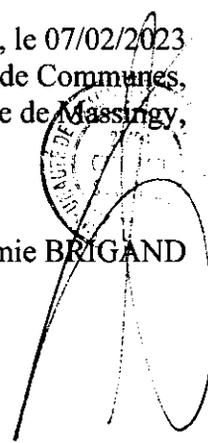
SECTION DE FONCTIONNEMENT en Euros	SECTION D'INVESTISSEMENT en Euros		
		Propositions nouvelles	PN
Dépenses : 106 164.00 €	Dépenses	69 550.00 €	69 550.00 €
Recettes : 106 164.00 €	Recettes	69 550.00 €	69 550.00 €
	Excédent/Déficit	0.00 €	0.00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget primitif 2023 du Budget « Chaufferie Bois » tel que présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 07/02/2023
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy,

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 6 février 2023

<p>Nombre de membres</p> <p>- en exercice 139</p> <p>- présents 85</p> <p>- absents 38</p> <p>- pouvoirs 16</p> <hr/> <p>- votants 101</p> <p>Secrétaire de séance : Valérie BOUCHARD</p>	<p>Objet : Budget primitif 2023 – Budget ORDURES MENAGERES</p>	<p>N° 09/02/2023</p>	<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Date d'affichage : 30/01/2023</p>
--	---	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-trois, le **six février** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schréder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Frédéric BOURDENET (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Sandrine LALLEMANT (BISSEY LA PIERRE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUE (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUIGNOT (LES GOULLES), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Annick JACQUET (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe DEREPA (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Eric RAMOUSSE (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LE CŒUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHFORT SUR BREVEN), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent

CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : Luc BABOUILARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Gérard DEFER (BEAULIEU), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), (BOUDREVILLE), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENNAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZAROTTI (MOLESME), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé De GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE) donne pouvoir à Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Philippe LEFEBVRE (OBTREE) donne pouvoir à Jean-Michel MARS (LAIGNES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants et L 5211-1,

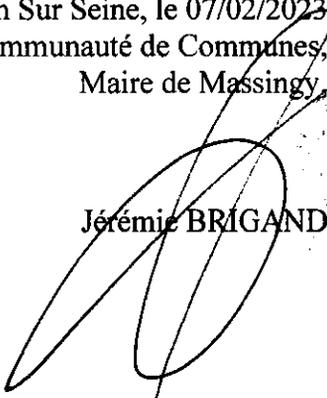
Le projet de budget primitif 2023 – Budget ORDURES MENAGERES – s'équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT en Euros	SECTION D'INVESTISSEMENT en Euros		
		Propositions nouvelles	PN
Dépenses : 2 722 450.00 €	Dépenses	507 300.00 €	507 300.00 €
Recettes : 2 722 450.00 €	Recettes	507 300.00 €	507 300.00 €
	Excédent/Déficit	0.00	0.00

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le Budget primitif 2023 du budget « Ordures Ménagères » tel que présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 07/02/2023
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy


Jérémie BRIGAND

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 6 février 2023

<p>Nombre de membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 139 - présents 85 - absents 38 - pouvoirs 16 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - votants 101 <p>Secrétaire de séance : Valérie BOUCHARD</p>	<p>Objet : Budget primitif 2023 – Budget Principal</p>	<p>N° 10/02/2023</p>	<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Date d'affichage : 30/01/2023</p>
--	---	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-trois, le **six février** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Frédéric BOURDENET (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Sandrine LALLEMANT (BISSEY LA PIERRE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUE (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUIGNOT (LES GOULLES), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Annick JACQUET (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe DEREPA (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Eric RAMOUSSE (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LE CŒUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHFORT SUR BREVEN), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent

CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : Luc BABOILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Gérard DEFER (BEAULIEU), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), (BOUDREVILLE), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Frank MOILLERON (CHAMBAIN), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZAROTTI (MOLESME), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé De GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE) donne pouvoir à Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Philippe LEFEBVRE (OBTREE) donne pouvoir à Jean-Michel MARS (LAIGNES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

En application de l'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales, le président a présenté au conseil communautaire le 14 octobre 2021, soit dans le délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport a donné lieu à un débat au conseil communautaire. Il a été pris acte de ce débat par une délibération spécifique n° 89/10/21 du 14 octobre 2021. Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document remis aux conseillers communautaires et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants et L 5211-1,

Vu la délibération n° 62/12/2022 du huit décembre 2022 relative au débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2023,

Après avoir entendu en séance le rapport de M. Roland LEMAIRE présentant le projet de budget primitif 2022 – Budget PRINCIPAL – qui s'équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT en Euros	SECTION D'INVESTISSEMENT en Euros		
		Propositions nouvelles	PN
Dépenses : 6 022 825.00 €	Dépenses	1 670 080.00 €	1 670 080.00 €
Recettes : 6 022 825.00 €	Recettes	1 670 080.00 €	1 670 080.00 €
	Excédent/Déficit	0.00	0.00

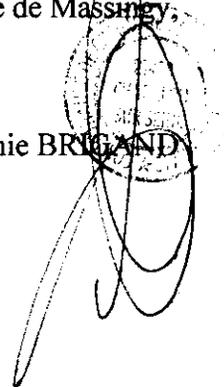
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTE** le Budget primitif 2023 du Budget Principal de la Communauté de Communes, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement tel que présenté ci-dessus.

- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 07/02/2023
 Le Président de la Communauté de Communes,
 Maire de Massingy,

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 6 février 2023

<p>Nombre de membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 139 - présents 86 - absents 37 - pouvoirs 16 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - votants 102 <p>Secrétaire de séance : Valérie BOUCHARD</p>	<p>Objet : Subventions 2023 - Budget Principal</p>	<p>N° 11/02/2023</p>	<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Date d'affichage : 30/01/2023</p>
--	---	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-trois, le **six février** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Frédéric BOURDENET (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Sandrine LALLEMANT (BISSEY LA PIERRE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUIGNOT (LES GOULLES), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Annick JACQUET (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe DEREPA (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Eric RAMOUSSE (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LE CŒUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE

(SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRS), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : Luc BABOILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Gérard DEFER (BEAULIEU), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), (BOUDREVILLE), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHÉ (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZAROTTI (MOLESME), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIÈRES), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé De GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE) donne pouvoir à Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Philippe LEFEBVRE (OBTREE) donne pouvoir à Jean-Michel MARS (LAIGNES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

Il est proposé au Conseil Communautaire d'attribuer les subventions de fonctionnement en répartissant les crédits alloués à hauteur de 413 225 € comme suit au titre de l'exercice 2023 :

A. Activités Péri extra-scolaire - actions Jeunes – Enfance : aide au fonctionnement

Association « Foyer cantonal » de Baigneux-les-Juifs : 12 500.00 €
Association des Amis de l'Ecole Publique : 159 000,00 €

B. Autres :

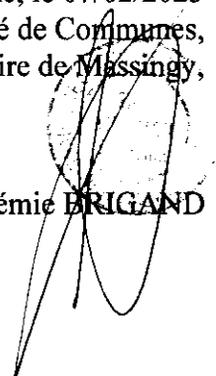
Maison de la Forêt pour le Sati : 5 000.00 €
Maison de la Forêt : 9 000.00 €
Fracture numérique : 1 000.00 €
Recherche Archéologique Vix CNRS Nancy : 25 600.00 €
Société Archéologique Historique : 7 125.00 €
Aéroclub : 7 000.00 €
Office Tourisme Territorial Pays Châtillonnais : 143 000.00 € dont 18 000.00 Taxe séjour
Appel à Projets : 35 000.00 €

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **ATTRIBUE** les subventions telles que listées ci-dessus.
- **DIT** que la somme sera proratisée en fonction de l'activité réalisée sur la période.
- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, les conventions de subventions ou d'objectifs avec les associations subventionnées et toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 07/02/2023
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy,

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 6 février 2023

<p>Nombre de membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 139 - présents 86 - absents 37 - pouvoirs 16 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - votants 102 <p>Secrétaire de séance : Valérie BOUCHARD</p>	<p>Objet : Reversement de la Taxe de séjour à l'OTPC</p>	<p>N° 12/02/2023</p>	<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Date d'affichage : 30/01/2023</p>
--	---	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-trois, le **six février** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Frédéric BOURDENET (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Sandrine LALLEMANT (BISSEY LA PIERRE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSÉ (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUIGNOT (LES GOULLES), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Annick JACQUET (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe DEREPAIS (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Eric RAMOUSSE (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LE CŒUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHEFORT SUR BREVEY), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE

(SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : Luc BABOUILARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Gérard DEFER (BEAULIEU), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), (BOUDREVILLE), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENNAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZAROTTI (MOLESME), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé De GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE) donne pouvoir à Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Philippe LEFEBVRE (OBTREE) donne pouvoir à Jean-Michel MARS (LAIGNES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

VU la délibération en date du 29 septembre 2004 décidant de la mise en place d'une taxe de séjour communautaire,

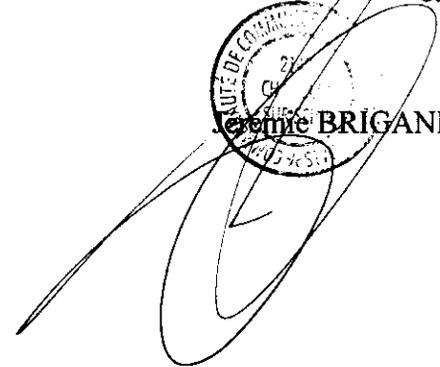
VU la délibération en date du 26 novembre 2020 décidant de reconduire la convention d'objectifs et de moyens entre l'OTPC et la CCPC,

VU la convention d'objectifs et de moyens signée entre la CCPC et l'OTPC.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **ATTRIBUE** à l'OTPC un reversement de 18 000 € au titre du produit de la taxe de séjour.
- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 07/02/2023
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy,


Jérôme BRIGAND

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 6 février 2023

<p>Nombre de membres</p> <p>- en exercice 139</p> <p>- présents 86</p> <p>- absents 37</p> <p>- pouvoirs 16</p> <hr/> <p>- votants 102</p> <p>Secrétaire de séance : Valérie BOUCHARD</p>	<p>Objet : Fixation des tarifs CSCL – utilisation des salles – Location de salles (hors convention spécifique telle Restos du cœur...)</p>	<p>N° 13/02/2023</p>	<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Date d'affichage : 30/01/2023</p>
--	---	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-trois, le **six février** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Frédéric BOURDENET (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Sandrine LALLEMANT (BISSEY LA PIERRE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUIGNOT (LES GOULLES), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Annick JACQUET (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe DEREPA (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Eric RAMOUSSE (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LE CŒUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHEFORT SUR BREVEON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Denis SALOMON

(SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : Luc BABOUILARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Gérard DEFER (BEAULIEU), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), (BOUDREVILLE), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZAROTTI (MOLESME), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé De GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE) donne pouvoir à Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Philippe LEFEBVRE (OBTREE) donne pouvoir à Jean-Michel MARS (LAIGNES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

Il est proposé au Conseil Communautaire, de modifier les tarifs d'utilisation des divers locaux du CSCL, comme présenté ci-dessous :

Bureaux	De 10 à 15 m ²	Demi-journée 6€ Journée 12€
Salles Bourgogne ou Samare	20 et 26 m ²	Demi-journée 15€ Journée 25€
Salles Aignay ou Baigneux ou Laignes ou Montigny	52, 60, 69m ² , 60m ²	Demi-journée 20€ Journée 35€
Salle modulable	119m ²	Demi-journée 25€ Journée 40€
Salle Recey (danse)	115m ²	Demi-journée 40€ Journée 80€
Cuisine pédagogique	38m ²	Demi-journée 20€ Journée 40€

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la fixation des tarifs comme exposé ci-dessus.
- **AUTORISE** le Président à signer au nom et pour le compte de la communauté de communes, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération

A Châtillon Sur Seine, le 07/02/2022
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy,

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 6 février 2023

<p>Nombre de membres</p> <p>- en exercice 139</p> <p>- présents 86</p> <p>- absents 37</p> <p>- pouvoirs 16</p> <hr/> <p>- votants 102</p> <p>Secrétaire de séance : Valérie BOUCHARD</p>	<p>Objet : Conventonnement contrat de territoire 2022-2028 « Territoire en action »</p>	<p>N° 14/02/2023</p>	<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Date d'affichage : 30/01/2023</p>
--	--	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-trois, le **six février** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Frédéric BOURDENET (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Sandrine LALLEMANT (BISSEY LA PIERRE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOQUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUIGNOT (LES GOULLES), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Annick JACQUET (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe DEREPAIS (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Eric RAMOUSSE (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LE CŒUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHEFORT SUR BREVEON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Denis SALOMON

(SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : Luc BABOILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Gérard DEFER (BEAULIEU), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), (BOUDREVILLE), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZAROTTI (MOLESME), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIÈRES), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé De GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE) donne pouvoir à Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Philippe LEFEBVRE (OBTREE) donne pouvoir à Jean-Michel MARS (LAIGNES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

Préambule-Rappel du cadre d'intervention régional

Pour la période 2022-2028, la Région, chef de file de l'aménagement du territoire, a renouvelé son cadre d'intervention en matière de politiques territoriales. La politique contractuelle à l'échelle des territoires de projet en est un des principaux outils. En articulation avec les autres dispositifs de la politique territoriale, elle vise à répondre aux 3 enjeux stratégiques régionaux (axes) du SRADDET :

- Axe 1 : Accompagner les transitions ;
- Axe 2 : Organiser la réciprocité pour faire de la diversité des territoires une force pour la région Bourgogne Franche-Comté ;

- Axe 3 : Construire des alliances et s'ouvrir sur l'extérieur.

Cette politique contractuelle se déploie à l'échelle de territoires organisés et structurés, en prenant en compte leurs différents espaces et différentes composantes.

Elle se décline en contrats de territoires, conclus entre un territoire de projet et la Région. Ces contrats ont vocation à soutenir des actions répondant à une logique de développement du territoire, c'est-à-dire des actions qui sont accompagnées par une animation et une ingénierie territoriale qui s'intègrent dans une stratégie locale de développement cohérente avec les enjeux régionaux prioritaires.

Co-construit entre l'EPCI candidat et la Région, ce contrat repose sur le soutien à des actions s'inscrivant dans :

- les 3 axes du SRADDET qui fixent les priorités de la Région en matière d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires d'ici 2050 ;
- la stratégie du territoire qui définit les objectifs et actions à poursuivre ;
- les axes régionaux d'intervention, obligatoires ou optionnels, dans lesquels le territoire inscrit ses projets.

La délibération numéro 38/06/2022 a validé la volonté de s'engager dans une démarche de contractualisation avec la région BFC et autorisé le démarrage de la phase de négociation autour de 3 enjeux du territoire :

- Poursuivre les travaux engagés sur l'environnement, l'énergie et pour la transition écologique
- Renforcer l'offre territoriale de services à la population
- Favoriser et accompagner les dynamiques économiques

Les négociations sont arrivées à leur terme et permettent la signature de la convention en annexe, en articulation avec les enjeux du territoire et autour des axes régionaux ci-après :

Axes obligatoires

1. Accompagner le châillonnais dans l'adaptation au changement climatique

- Améliorer la performance énergétique et lutter contre la précarité énergétique
- Assurer une gestion durable des ressources
- Urbanisme durable : requalification qualitative de l'espace public, mutations des espaces dégradés
- Alimentation de proximité

2. Conforter l'attractivité du châillonnais par le développement de l'offre de services à la population

- Lieux d'accueil petite enfance
- Scolaire, périscolaire
- Lieux d'accueil proposant un bouquet de services
- Economie de proximité
- Equipements sportifs
- Tiers lieux (multi-usage)

Axe facultatif

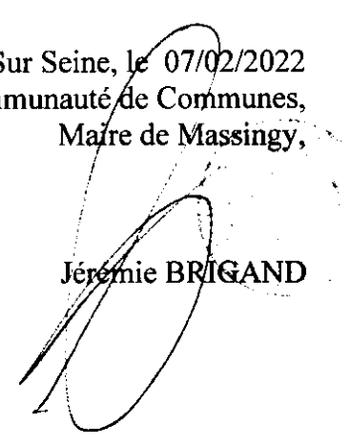
3. Faciliter l'accès à la santé pour tous

- Actions de promotion dans le cadre d'une stratégie d'accueil des professionnels et d'attractivité en santé ;
- Actions relevant de l'enjeu santé-environnement, en lien avec le Contrat Local de Santé;
- Autres actions correspondant à des enjeux de la feuille de route régionale
- Création de structures d'accueil de professionnels de santé

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **VALIDE** le projet de convention « territoire en action ».
- **AUTORISE** le Président à signer la convention finalisée « territoire en action » après validation de la Région.
- **AUTORISE** le Président à signer les avenants en lien avec ce dispositif et généralement toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 07/02/2022
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy,


Jérémie BRIGAND

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 6 février 2023

<p>Nombre de membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 139 - présents 86 - absents 37 - pouvoirs 16 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - votants 102 <p>Secrétaire de séance : Valérie BOUCHARD</p>	<p>Objet : Candidature au programme FEDER-FSE + 2021-2027 - Appel à manifestation d'intérêt rural</p>	<p>N° 15/02/2023</p>	<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Date d'affichage : 30/01/2023</p>
--	--	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-trois, le **six février** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Frédéric BOURDENET (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Sandrine LALLEMANT (BISSEY LA PIERRE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUIGNOT (LES GOULLES), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Annick JACQUET (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe DEREPAIS (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Eric RAMOUSSE (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LE CŒUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHEFORT SUR BREYON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Denis SALOMON

(SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Gérard DEFER (BEAULIEU), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), (BOUDREVILLE), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZAROTTI (MOLESME), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMARE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé De GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE) donne pouvoir à Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Philippe LEFEBVRE (OBTREE) donne pouvoir à Jean-Michel MARS (LAIGNES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

Le règlement européen portant dispositions communes n° 2021/1060 en date du 24/06/2021 et notamment ses articles 28 à 32, et le règlement européen d'exécution FEDER n° 2021/1058 du 24/06/2021 et notamment son article 9, permettent à la Région, autorité de gestion du FEDER, de soutenir le développement territorial intégré sur la base de stratégies territoriales.

Au titre de l'objectif stratégique « *Une Europe plus proche des citoyens* », le règlement 2021/1060 prévoit en effet un objectif spécifique encourageant le développement social, économique et environnemental intégré et inclusif, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité, ailleurs que dans les zones urbaines.

Les projets qui seront accompagnés porteront sur les thématiques suivantes :

- villages intelligents
- mobilité durable
- projets de renouvellement urbain
- tourisme durable et patrimoine culturel

L'axe rural du programme FEDER-FSE+ 2021-2027 est doté de 32,9 M€. Afin de favoriser la dynamique de projets, la bonne consommation des crédits et faciliter l'accès au FEDER rural pour les porteurs, le choix a été fait de mettre en œuvre cet axe rural selon des modalités plus souples que l'axe urbain.

D'une part, les territoires n'ont pas le statut « d'organisme intermédiaire » et devront donner un avis préalable de conformité à leur stratégie pour les projets présentés.

D'autre part, l'enveloppe attribuée à l'axe ne sera pas préalablement répartie entre les territoires, mais attribuée au fil de l'eau à mesure de la programmation des projets.

Conformément aux conditions réglementaires européennes de mise en œuvre des axes dits « territoriaux » du FEDER, les territoires seront sélectionnés sur la base d'une stratégie territoriale de développement rural intégré. Le choix a été fait que ces stratégies pour le FEDER 2021-2027 s'appuient sur les stratégies présentées par les territoires dans le cadre de leurs contractualisations « territoires en actions » avec la Région chef de file de la politique d'aménagement du territoire.

Pour rappel, les stratégies doivent s'inscrire en cohérence avec les schémas définis à l'échelle régionale (SRADDET, SCORAN, Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs) et supra-communale (SCoT, SAGE...).

Leur contenu doit respecter les lignes de partage avec le reste du programme FEDER/FSE+, mais aussi avec LEADER, FEADER et INTERREG.

Concernant l'articulation avec LEADER, lorsqu'un projet est potentiellement éligible à un programme LEADER et au présent FEDER rural, la répartition se fera sur la base de l'assiette éligible (coût total) du projet.

La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais souhaite répondre à cet appel à manifestation d'intérêt lancé par la région Bourgogne-Franche-Comté qui prévoit le soutien au développement territorial, spécialement en direction des territoires ruraux, au titre de sa « *priorité 5* », « *objectif spécifique 5.2* », autour des enjeux et objectifs ci-après :

N°1/ Poursuivre les travaux engagés sur l'environnement, l'énergie et pour la transition écologique

- Objectif 1.1/ Réduire les dépenses énergétiques
- Objectif 1.2/ Améliorer la performance énergétique de l'habitat et lutter contre la précarité énergétique
- Objectif 1.3/ Préserver et mettre en valeur l'environnement, les paysages et le patrimoine naturel

N°2/ Renforcer l'offre territoriale de services à la population

- Objectif 2.1/ Améliorer les lieux publics, en lien avec l'adaptation au changement climatique
- Objectif 2.2/ Faciliter l'accès aux services publics à tous les habitants
- Objectif 2.3/ Favoriser le renforcement de l'offre de santé sur le territoire
- Objectif 2.4/ Renforcer le maillage territorial de l'offre, basé sur la complémentarité, à destination des jeunes familles
- Objectif 2.5/ Permettre le maintien d'une offre commerciale de proximité répondant aux attentes des habitants
- Objectif 2.6/ Améliorer l'offre en logements locatifs
- Objectif 2.7/ Valoriser et renforcer l'offre d'activités culturelles et sportives sur l'ensemble du territoire

N°3/ Favoriser et accompagner les dynamiques économiques

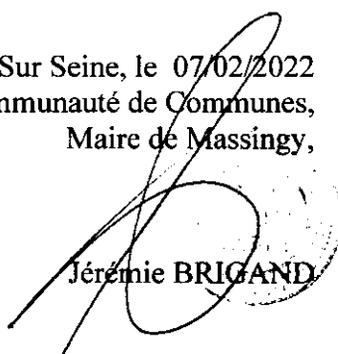
- Objectif 3.1/ Valoriser les ressources locales pour développer ou créer de l'activité et de l'emploi
- Objectif 3.2/ Favoriser le développement de l'activité touristique sur le territoire
- Objectif 3.3/ Faire la promotion du territoire

La candidature doit être déposée avant le 31 mars 2023. En cas de validation de cette dernière par la Région autorité de gestion, elle permet aux acteurs du territoire de mobiliser le FEDER sur la période. La structure porteuse sélectionnée s'engage à diffuser et promouvoir sur son territoire la possibilité d'un soutien FEDER. Elle s'engage à vérifier, par rapport à la stratégie territoriale retenue, la cohérence de chaque projet pour lequel un acteur de son territoire demande un soutien du FEDER.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la volonté, pour la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, de déposer une candidature à l'appel à manifestation d'intérêt au titre du programme FEDER/FSE+ 2021-2027.
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents utiles en cette affaire et généralement toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 07/02/2022
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy,



Jérémie BRIGAND

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 6 février 2023

<p>Nombre de membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 139 - présents 86 - absents 37 - pouvoirs 16 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - votants 102 <p>Secrétaire de séance : Valérie BOUCHARD</p>	<p>Objet : Avenant au contrat de relance, de ruralité et de transition écologique (CRTE)</p>	<p>N° 16/02/2023</p>	<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Date d'affichage : 30/01/2023</p>
--	---	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-trois, le **six février** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Frédéric BOURDENET (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Sandrine LALLEMANT (BISSEY LA PIERRE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUIGNOT (LES GOULLES), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Annick JACQUET (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe DEREPA (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Eric RAMOUSSE (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LE CŒUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Denis SALOMON

(SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : Luc BABOULLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Gérard DEFER (BEAULIEU), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), (BOUDREVILLE), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHÉ (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZAROTTI (MOLESME), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé De GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE) donne pouvoir à Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Philippe LEFEBVRE (OBTREE) donne pouvoir à Jean-Michel MARS (LAIGNES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

Rappel - Objet du contrat

Signé le 08 février 2022 pour la période 2022-2026, le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) a pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique du territoire.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire, autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable.

Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions sur les orientations stratégiques prioritaires du projet de territoire :

ENJEU N°1/ Renforcer l'offre territoriale de services à la population

Objectif 1.1/ Améliorer les lieux publics, en lien avec l'adaptation au changement climatique

Objectif 1.2/ Faciliter l'accès aux services publics à tous les habitants

Objectif 1.3/ Favoriser le renforcement de l'offre de santé sur le territoire

Objectif 1.4/ Renforcer le maillage territorial de l'offre, basé sur la complémentarité, à destination des jeunes familles

Objectif 1.5/ Permettre le maintien d'une offre commerciale de proximité répondant aux attentes des habitants

Objectif 1.6/ Améliorer l'offre en logements locatifs

Objectif 1.7/ Valoriser et renforcer l'offre d'activités culturelles et sportives sur l'ensemble du territoire

ENJEU N°2/ Favoriser et accompagner les dynamiques économiques

Objectif 2.1/ Valoriser les ressources locales pour développer ou créer de l'activité et de l'emploi

Objectif 2.2/ Favoriser le développement de l'activité touristique sur le territoire

ENJEU N°3/ Poursuivre les travaux engagés sur l'environnement, l'énergie et pour la transition écologique

Objectif 3.1/ Réduire les dépenses énergétiques

Objectif 3.2/ Améliorer la performance énergétique de l'habitat et lutter contre la précarité énergétique

Objectif 3.3/ Préserver et mettre en valeur l'environnement, les paysages et le patrimoine naturel

Financements

Les actions peuvent être cofinancées par l'État, par des subventions qui seront demandées par les maîtres d'ouvrage sur des crédits et dotations disponibles, au titre desquelles elles seraient éligibles.

Les crédits régionaux, les crédits de droit commun du Conseil départemental, des fonds européens ou d'autres sources de financement qui seraient destinées à apporter un complément financier aux opérations du présent avenant pourront être sollicités par les maîtres d'ouvrage.

Avenants

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le CRTE accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné.

Outil régulièrement enrichi ou amendé, le CRTE demeure évolutif. Il constitue le cadre permanent de travail entre les exécutifs locaux, les services déconcentrés de l'Etat, les représentants des opérateurs nationaux (agences nationales, Banque des territoires, Action logement, caisses de protection sociale dont la Caisse d'allocations familiales...), ainsi que la région et le département.

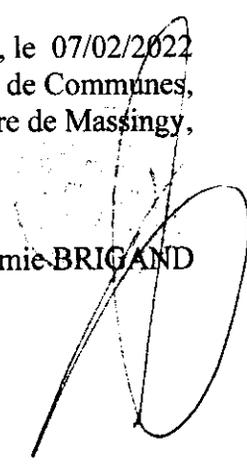
Les opérations financées sont intégrées par année dans un avenant, ainsi que le prévisionnel des opérations susceptibles d'être présentées pour l'année à venir.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **VALIDE** le projet d'avenant au contrat de relance, de ruralité, et de transition écologique.
- **AUTORISE** le président à signer les avenants annuels relatifs au contrat de relance, de ruralité, et de transition écologique et généralement toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 07/02/2022
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy,

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 6 février 2023

<p>Nombre de membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 139 - présents 86 - absents 37 - pouvoirs 16 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - votants 102 <p>Secrétaire de séance : Valérie BOUCHARD</p>	<p>Objet : Approbation de la convention d'autorisation en matière d'immobilier d'entreprise</p> <p><i>(PJ)</i></p>	<p>N° 17/02/2023</p>	<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Date d'affichage : 30/01/2023</p>
--	---	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-trois, le **six février** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Frédéric BOURDENET (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Sandrine LALLEMANT (BISSEY LA PIERRE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUIGNOT (LES GOULLES), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Annick JACQUET (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe DEREPA (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Eric RAMOUSSE (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LE CŒUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE

(SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : Luc BABOUILARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Gérard DEFER (BEAULIEU), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), (BOUDREVILLE), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZAROTTI (MOLESME), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé De GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE) donne pouvoir à Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Philippe LEFEBVRE (OBTREE) donne pouvoir à Jean-Michel MARS (LAIGNES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

VU le Règlement (UE) n°651/2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, publié au JOUE du 26 juin 2014, modifié par le règlement (UE) n° 2017/1084 de la Commission européenne du 14 juin 2017, publié au JOUE du 20 juin 2017, et par le règlement (UE) n° 2021/1237 de la Commission européenne du 23 juillet 2021, publié au JOUE du 29 juillet 2021

VU Règlement (UE) 2020/972 de la Commission du 2 juillet 2020 modifiant le règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

VU les articles L.1511-1 à L.1511-8 et notamment l'article L.1511-3 du Code général des Collectivités territoriales (CGCT),

VU la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles, dite loi MAPTAM,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe,

VU l'instruction NOR INTB1531125J du 22 décembre 2015 relative à la nouvelle répartition des compétences en matière d'interventions économiques des collectivités territoriales et de leurs groupements, issue de l'application de la loi NOTRe,

VU le règlement budgétaire et financier adopté lors de l'assemblée plénière du 21 octobre 2022,

VU la délibération du Conseil régional en date du 15 décembre 2022

VU les règlements régionaux,

Aux termes de l'article L.1511-3 du CGCT, modifié par l'article 3 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe): *« les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre sont seuls compétents pour définir les aides ou les régimes d'aides et décider de l'octroi de ces aides sur leur territoire en matière d'investissement immobilier des entreprises et de location de terrains ou d'immeubles »*

Ainsi les aides à l'immobilier d'entreprises, la location ou la vente de terrains relève désormais exclusivement du ressort des communes et EPCI. Il s'agit d'aides spécifiques pour lesquels le bloc communal et la communauté de communes sont désormais seuls à détenir une compétence de plein droit. Toutefois, conformément au troisième alinéa de l'article L.1511-3 CGCT, *« La région peut participer au financement des aides et des régimes d'aides mentionnés au premier alinéa du présent article dans des conditions précisées par une convention passée avec la commune ou l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre »*.

La convention d'autorisation en matière d'immobilier d'entreprise

Il y a donc nécessité d'une convention préalable entre la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais et la Région qui autorise cette dernière à intervenir sur des opérations d'immobilier d'entreprise et qui définit les conditions dans lesquelles a lieu cette intervention. Une première convention d'autorisation couvrant la période 2017/2021 avait été proposée en déclinaison du Schéma Régional de développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) de la même période, par la Région Bourgogne-Franche-Comté aux Intercommunalités. Afin, pour la Région, de continuer à participer dans le cadre de ses dispositifs au financement des aides à l'immobilier d'entreprises, une nouvelle convention préalable avait été signée en décembre 2021 pour l'année 2022.

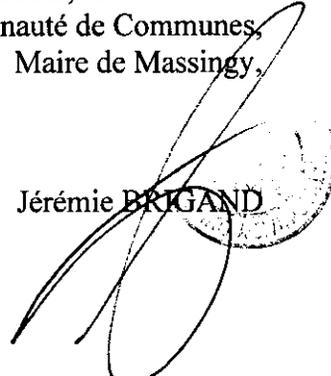
La région Bourgogne-Franche-Comté ayant adopté son nouveau SRDEII en juin 2022, elle propose de reconduire une nouvelle convention 2023-2028 selon le même principe que ce qui avait été mis en place pour la période précédente en déclinaison de son précédent SRDEII.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la convention d'autorisation en matière d'immobilier d'entreprise entre le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais pour la période 2023-2028.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier et généralement toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A Châtillon Sur Seine, le 07/02/2022
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy,

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 6 février 2023

<p>Nombre de membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 139 - présents 86 - absents 37 - pouvoirs 16 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - votants 102 <p>Secrétaire de séance : Valérie BOUCHARD</p>	<p>Objet : Projet photovoltaïque à Fontaines-en-Duesmois</p> <p><i>(PJ)</i></p>	<p>N° 18a/02/2023</p>	<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Date d'affichage : 30/01/2023</p>
--	--	------------------------------	--

L'an deux mil vingt-trois, le **six février** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Frédéric BOURDENET (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Sandrine LALLEMANT (BISSEY LA PIERRE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUIGNOT (LES GOULLES), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Anniek JACQUET (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe DEREPAIS (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Eric RAMOUSSE (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LE CŒUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHEFORT SUR BREVON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE

(SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Denis SALOMON (SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Gérard DEFER (BEAULIEU), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), (BOUDREVILLE), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENNAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZAROTTI (MOLESME), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMARE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé De GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE) donne pouvoir à Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Philippe LEFEBVRE (OBTREE) donne pouvoir à Jean-Michel MARS (LAIGNES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

La société QENERGY a déposé un projet de centrale photovoltaïque au sol à Fontaines-en-Duesmois.

La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais doit émettre un avis sur le permis de construire déposé à cet effet référencé PC n° 021 276 22 M0001

VU le Code de l'environnement et notamment son article L. 122-1, paragraphe V,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- EMET un avis sur FAVORABLE le projet de centrale photovoltaïque au sol à Fontaines-en-Duesmois au vu des éléments du permis de construire référencé PC n° 021 276 22 M0001

A Châtillon Sur Seine, le 07/02/2022
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy,

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 6 février 2023

<p>Nombre de membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 139 - présents 86 - absents 37 - pouvoirs 16 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - votants 102 <p>Secrétaire de séance : Valérie BOUCHARD</p>	<p>Objet : Projet photovoltaïque à Channay et Nicey</p> <p><i>(PJ)</i></p>	<p>N° 18b/02/2023</p>	<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Date d'affichage : 30/01/2023</p>
--	---	------------------------------	--

L'an deux mil vingt-trois, le **six février** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Frédéric BOURDENET (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Sandrine LALLEMANT (BISSEY LA PIERRE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSÉ (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUIGNOT (LES GOULLES), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Annick JACQUET (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe DEREPAIS (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Eric RAMOUSSE (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LE CŒUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHEFORT SUR BREVEY), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Denis SALOMON

(SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : Luc BABOILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Gérard DEFER (BEAULIEU), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), (BOUDREVILLE), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZAROTTI (MOLESME), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMARE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé De GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE) donne pouvoir à Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Philippe LEFEBVRE (OBTREE) donne pouvoir à Jean-Michel MARS (LAIGNES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

La société Total Energies a un projet agrivoltaïque sur les Communes de Channay et Nicey.

La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais doit émettre un avis sur les permis de construire déposés à cet effet référencés PC n°143 22M 0002 à Channay et n° PC 454 22M 0003 à Nicey.

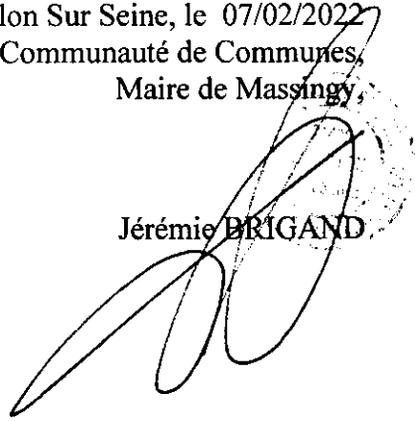
VU le Code de l'environnement et notamment son article L. 122-1, paragraphe V,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **EMET** un avis FAVORABLE sur le projet de centrale photovoltaïque au sol de la société Total Energie sur les communes de Channay et Nicey au vu des éléments des permis de construire référencés PC n°143 22M 0002 à CHANNAY et n° PC 454 22M 0003 à NICEY

A Châtillon Sur Seine, le 07/02/2022
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy,

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 6 février 2023

<p>Nombre de membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 139 - présents 86 - absents 37 - pouvoirs 16 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - votants 102 <p>Secrétaire de séance : Valérie BOUCHARD</p>	<p>Objet : Convention SNCF – RESEAU pour un projet d'activité vélorail et train</p> <p><i>(PJ)</i></p>	<p>N° 19/02/2023</p>	<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Date d'affichage : 30/01/2023</p>
--	---	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-trois, le **six février** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Frédéric BOURDENET (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Sandrine LALLEMANT (BISSEY LA PIERRE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUIGNOT (LES GOULLES), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Annick JACQUET (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe DEREPA (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Eric RAMOUSSE (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LE CŒUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHEFORT SUR BREVN), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Denis SALOMON

(SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : Luc BABOILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Gérard DEFER (BEAULIEU), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), (BOUDREVILLE), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMACHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZAROTTI (MOLESME), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIÈRES), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMAIRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé De GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE) donne pouvoir à Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Philippe LEFEBVRE (OBTREE) donne pouvoir à Jean-Michel MARS (LAIGNES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

VU la délibération n°105/10/21 du Conseil Communautaire du 14 octobre 2021 relative à la convention de transfert de gestion d'une ligne du réseau ferré national pour une exploitation touristique pour les projets vélorail et train de l'association Rail 52

Le Président rappelle à l'Assemblée le projet de l'association Rail 52 concernant la voie de chemin de fer, entre CHATEAUVILLAIN (52) et VEUXHAULLES (21). Cette voie historique et stratégique pour l'armée circule sur les territoires de la Communauté de Communes des 3 Forêts et de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais. Après avoir obtenu l'aval des deux collectivités pour que l'association RAIL52 puisse mener à bien son projet global entre les deux communes susnommées, il convient de conventionner avec SNCF Réseau pour le financement des opérations préalables au transfert de gestion puis sur le transfert de gestion proprement dit de cette ligne dans l'optique d'une activité vélorail et d'une activité train portées par l'association Rail 52.

SNCF Réseau dispose en effet d'un ensemble de dépendances domaniales publiques qui lui ont été attribuées par l'Etat. C'est ainsi que, lorsqu'une de ces dépendances n'a plus d'usage immédiat, SNCF Réseau peut décider, dans un souci de bonne gestion et de satisfaction de l'intérêt général,

que la gestion de cette dépendance puisse être transférée à une collectivité publique pour satisfaire ses propres missions de service public, après avis du directeur départemental des finances publiques. Telle est la situation de la section de ligne ferroviaire entre CHATEAUVILLAIN (52) et VEUXHAULLES-SUR-AUBE (21) sur laquelle il n'y a plus de circulation ferroviaire depuis les années 1980. Le linéaire concerné par le projet de l'association rail 52 s'étend du PK 18+041 à PK 32+695 de la ligne 840 000 de Bricon à Châtillon-sur-Seine en vue de la réalisation d'une activité ferroviaire touristique. Sur cette dépendance domaniale, la collectivité a le projet de réaliser une activité ferroviaire touristique (cyclo-rail et train touristique) portée par l'association rail 52.

Pour se faire, un transfert de gestion de la dépendance doit être opéré entre SNCF Réseau et la collectivité.

La collectivité doit donc délibérer pour la signature de la convention de financement présentée pour un coût de 8 400,00 € H.T. et pour la signature de la convention de transfert de gestion.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

- **VALIDE** la convention de financement concernant :
 - le financement de l'état des lieux des ouvrages d'art de la section de ligne précitée par les services d'ingénierie de SNCF Réseau ;
 - la réalisation du transfert de propriété des parcelles SNCF Réseau auprès du service de la publicité foncière ;
 - la mise en œuvre par SNCF Immobilier – prestataire immobilier de SNCF Réseau – de la convention de transfert de gestion pour une durée de 15 ans.

- **AUTORISE** le Président à signer ladite convention de financement avec SNCF Réseau.

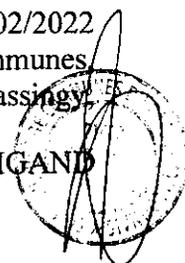
- **AUTORISE** le Président à signer la convention de transfert de gestion en découlant pour une durée de 15 ans concernant la voie de chemin de fer, entre CHATEAUVILLAIN (52) et VEUXHAULLES (21) entre la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais et SNCF Réseau.

- **VALIDE** les dispositions selon lesquelles les obligations de la convention signée avec SNCF Réseau seront transférées à l'association RAIL 52 qui s'engagera à en respecter tous les termes et à supporter les frais engendrés par l'application de ladite convention et plus généralement tous les frais liés à cette opération faute de quoi les conventions signées avec SNCF Réseau dans le cadre de cette opération cesseraient leurs effets.

- **VALIDE** ainsi les dispositions selon lesquelles la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais ne sera aucunement engagée à se substituer à l'association RAIL 52 en cas de défaillance de cette dernière dans l'exécution de ses obligations et d'une manière générale en cas de difficultés rencontrées par l'association de quelque nature que ce soit.

A Châtillon Sur Seine, le 07/02/2022
Le Président de la Communauté de Communes
Maire de Massingy

Jérémie BRIGAND



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTE D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 6 février 2023

<p>Nombre de membres</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 139 - présents 86 - absents 37 - pouvoirs 16 <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - votants 102 <p>Secrétaire de séance : Valérie BOUCHARD</p>	<p>Objet : Convention RAIL 52 pour porter le projet d'activité vélorail et train</p> <p><i>(PJ)</i></p>	<p>N° 20/02/2023</p>	<p>Date de convocation : 30/01/2023</p> <p>Date d'affichage : 30/01/2023</p>
--	--	-----------------------------	--

L'an deux mil vingt-trois, le **six février** à quatorze heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Luc Schröder, à Châtillon-sur-Seine, sous la présidence de M. Jérémie BRIGAND, Président.

Présents : Frédéric BOURDENET (AIGNAY LE DUC), Gérard EME (AISEY SUR SEINE), René REGNAULT (AMPILLY LE SEC), Cédric GHEERAERT (BALOT), Thierry NAUDINOT (BELAN SUR OURCE), Valérie BOUCHARD (BELLENOD SUR SEINE), Alain GALLIMARD (BENEUVRE), Jean-Louis CHAUMONNOT (BISSEY LA COTE), Sandrine LALLEMANT (BISSEY LA PIERRE), Fabienne MATHIEU (BOUIX), Gérard MALNOURY (BREMUR ET VAUROIS), Georges MORIN (BRION SUR OURCE), Christian BORNOT (BUNCEY), Jean Charles COLOMBO (BURE LES TEMPLIERS), Didier BREDIN (BUSSEAUT), Yves SIRDEY (CERILLY), François RIOTTE (CHAMESSON), Hubert COLLIN (CHANAY), Fernando GONZALEZ (CHARREY SUR SEINE), Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Hervé DE GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Françoise FLACELIERE (CHATILLON SUR SEINE), Sarah FRANCOIS (CHATILLON SUR SEINE), Françoise GEOFFROY (CHATILLON SUR SEINE), Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Joël MAYER (CHATILLON SUR SEINE), Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Bruno MANZONI (LA CHAUME), Anne BOUHELIER (CHAUMONT LE BOIS), Jean-Pierre MOIRET (CHEMIN D'AISEY), Gilles MARIE (COULMIER LE SEC), Christiane HARNET (COURBAN), Eric DUDOQUET (ETALANTE), François MOYOT (ETORMAY), Joëlle PAYOT (ETROCHEY), Christian DEMOINGEOT (FONTAINES EN DUESMOIS), Denise JACQUIGNOT (LES GOULLES), Laurence TERRILLON (GRISELLES), Loup BOMMIER (GURGY LE CHATEAU), Thierry AUBRY (JOURS LES BAIGNEUX), Jean-Michel ANTONI (LAIGNES), Jean-Claude THOMAS (LAIGNES), Jean-Michel MARS (LAIGNES), Bernard SOUPAULT (LARREY), Frédéric NAUDET (LEUGLAY), François LEBLOND (LIGNEROLLES), Damien STOLL (LUCEY), Raphaëlle VAUTRIN (MAGNY LAMBERT), Annick JACQUET (MAISEY LE DUC), Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Henri CHEVALLIER (MAUVILLY), François WILLERMOZ (MENESBLE), Maud LACHOUETTE (MOITRON), Philippe DEREPAIS (MONTIGNY SUR AUBE), Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Eric RAMOUSSE (MONTMOYEN), Robert JONDOT (MOSSON), Patrice LAMY (NICEY), Patrice CHODAT (POINCON LES LARREY), François POUHIN (POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE), Alain VERPY (PRUSLY SUR OURCE), Philippe LE CŒUR (QUEMIGNY SUR SEINE), Marc STIVALET (RIEL LES EAUX), Christian CHALIER (ROCHEFORT SUR BREVEON), Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Marie-Hélène THIERY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Clémence LEGENDRE (SAINT GERMAIN LE ROCHEUX), Vincent CHAUVOT (SAINT MARC SUR SEINE), Denis SALOMON

(SAVOISY), Florence BOUCHARD (SEMOND), Hubert MIGNARD (THOIRES), Stéphane ROUSSEL (VANNAIRE), Philippe VINCENT (VANVEY), Christophe VIARDOT (VEUXHAULLES SUR AUBE), Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Patrick GOUYETTE (VILLEDIEU), Agnès CHAUMONNOT (VILLERS PATRAS), Bénigne SCORDEL (VIX), Marcel VERNEVAUT (VOULAINES LES TEMPLIERS).

Absents excusés : Luc BABOUILLARD (AMPILLY LES BORDES), Isabelle ROUMIER (AUTRICOURT), Didier ROBIN (BAIGNEUX LES JUIFS), Gérard DEFER (BEAULIEU), Michaël CAPLET (BEAUNOTTE), Agnès BONFILS (BILLY LES CHANCEAUX), (BOUDREVILLE), Jeanne COLOMBET (BUXEROLLES), Franck MOILLERON (CHAMBAIN), François GAILLARD (CHATILLON SUR SEINE), Violaine MONMARCHE (CHAUGEY), Michel FRANCK (CHAUME LES BAIGNEUX), Bernard MONGENET (DUESME), Nicolas HOFFMANN (ECHALOT), André LIPPIELLO (ESSAROIS), Jean-François GIERA (FAVEROLLES LES LUCEY), Nolwenn CLAUDON (GEVROLLES), Jean-Paul ROMMEL (GOMMEVILLE), Roland VAN HECKE (GRANCEY SUR OURCE), Katia SULLEROT (GURGY LA VILLE), Alain DOSSO (LOUESME), Didier BAPT (MARCENAY), Séverine GOUSTIAUX (MEULSON), Jacques LAZAROTTI (MOLESME), Dominique BAYEN (NOD SUR SEINE), Olivier GALLIEN (OIGNY), Patrice BAUDRY (ORIGNY SUR SEINE), Guillaume BEUGNOT (ORRET), Jean-Pierre SCHAEFFER (POTHIERES), Benoît DE VALOUS (PUITS), Laurent SCHEMBRI (RECEY SUR OURCE), Freddy CHEVALIER (SAINT BROING LES MOINES), Yann REMY (SAINTE COLOMBE SUR SEINE), Baptiste BONGARD (TERREFONDREE), Jérôme KUHN (VERTAULT), Nicolas SCHMIT (VILLIERS LE DUC), Christophe FOUILLAND (VILLOTTE SUR OURCE).

Absents représentés ayant donné un pouvoir : Hubert BRIGAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jean-François BOUCHARD (MONTLIOT ET COURCELLES), Stéphane BRULEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Pierrette NOIROT (CHATILLON SUR SEINE), Victor CHARTON (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Valérie DEFOSSE (CHATILLON SUR SEINE), Pascal CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Roland LEMAIRE (CHATILLON SUR SEINE), Aurélie COURQUEUX (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Jérôme VEZIN (CHATILLON SUR SEINE), Béatrice FOISSEY (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Géraldine PERRAUDIN (CHATILLON SUR SEINE), Mathieu GROSMARE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Didier CAILLOUX (CHATILLON SUR SEINE), Aurore LALLEMAND (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Yves LEJOUR (CHATILLON SUR SEINE), Séverine MARTIN (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Audrey VERSTRAETE (CHATILLON SUR SEINE), Laurence PIANETTI (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Hervé De GUILLEBON (CHATILLON SUR SEINE), Colette ROUSSEL (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christine CHAUMONNOT (CHATILLON SUR SEINE), Romain SILVESTRE (CHATILLON SUR SEINE) donne pouvoir à Christian CARLI (CHATILLON SUR SEINE), Frédérique VOIZEUX (MINOT) donne pouvoir à Jérémie BRIGAND (MASSINGY), Florent CHODAT (NOIRON SUR SEINE) donne pouvoir à Claude FONTAINE (VILLAINES EN DUESMOIS), Philippe LEFEBVRE (OBTREE) donne pouvoir à Jean-Michel MARS (LAIGNES), Jean-Michel GUIRADO (SAINTE COLOMBE SUR SEINE) donne pouvoir à Cyril MAYER (SAINTE COLOMBE SUR SEINE).

Rapporteur : Roland LEMAIRE

VU la délibération n°105/10/21 du Conseil Communautaire du 14 octobre 2021 relative à la convention de transfert de gestion d'une ligne du réseau ferré national pour une exploitation touristique pour les projets vélorail et train de l'association Rail 52,

VU la délibération du Conseil Communautaire du 6 février 2023 autorisant le Président à signer les conventions de financement et de transfert de gestion avec SNCF Réseau,

Le Président rappelle à l'Assemblée le projet de l'association Rail 52 concernant la voie de chemin de fer, entre CHATEAUVILLAIN (52) et VEUXHAULLES (21). Cette voie historique et stratégique pour l'armée sans circulation ferroviaire depuis les années 1980 traverse les territoires de la Communauté de Communes des 3 Forêts et de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais. Ce projet qui nécessite l'aval des deux collectivités, l'aval de SNCF Réseau pour le transfert de gestion de cette ligne dans l'optique d'une activité vélorail et d'une activité train

concerne le linéaire qui s'étend du PK 18+041 à PK 32+695 de la ligne 840 000 de Bricon à Châtillon-sur-Seine.

Afin que l'association Rail 52 puisse porter ce projet, il convient d'établir une convention avec la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

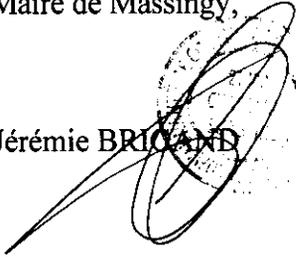
- **VALIDE** la convention entre la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais et l'Association Rail 52 désignant cette dernière comme porteuse du projet d'une activité vélorail et d'une activité train concerne le linéaire qui s'étend du PK 18+041 à PK 32+695 de la ligne 840 000 de Bricon à Châtillon-sur-Seine pour une durée de 15 ans.

- **VALIDE** les dispositions selon lesquelles les obligations de la convention signée avec SNCF Réseau seront transférées à l'association RAIL 52 qui s'engagera à en respecter tous les termes et à supporter les frais engendrés par l'application de ladite convention et plus généralement tous les frais liés à cette opération faute de quoi la convention signée avec RAIL 52 dans le cadre de cette opération cesserait de produire ses effets.

- **VALIDE** ainsi les dispositions selon lesquelles la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais ne sera aucunement engagée à se substituer à l'association RAIL 52 en cas de défaillance de cette dernière dans l'exécution de ses obligations et d'une manière générale en cas de difficultés rencontrées par l'association de quelque nature que ce soit.

A Châtillon Sur Seine, le 07/02/2022
Le Président de la Communauté de Communes,
Maire de Massingy,

Jérémie BRICARD



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 139

Nombre de membres présents : 45

Nombre de suffrages exprimés : 141

VOTES :

Pour : 141

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 30/01/2023

Présenté par Le Président (1),
A 21400 CHATILLON S/SEINE, le 06/02/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A 21400 CHATILLON S/SEINE, le 06/02/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A 21400 CHATILLON S/SEINE, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

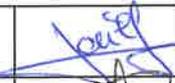
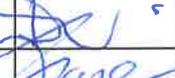
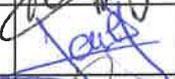
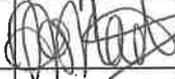
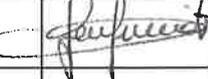
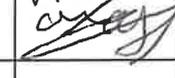
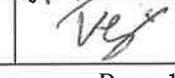
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

AIGNAY LE DUC	Frédéric BOURDENET		BOUDREVILLE	
AISEY SUR SEINE	Gérard EME		BOUX	Fabienne MATHIEU
AMPILLY LES BORDES	Luc BABOILLARD		BREMUR ET VAUROIS	Gérard MALNOURY
AMPILLY LE SEC	René REGNAULT		BRION SUR OURCE	Georges MORIN
AUTRICOURT	Isabelle ROUMIER		BUNCEY	Christian BORNOT
BAIGNEUX LES JUIFS	Didier ROBIN		BURE LES TEMPLIERS	Jean-Charles COLOMBO
BALOT	Cédric GHEERAERT		BUSSEAUT	Didier BREDIN
BEAULIEU	Gérard DEFER		BUXEROLLES	Jeanne COLOMBET
BEAUNOTTE	Michaël CAPLET		CERILLY	Christophe PINEL
BELAN SUR OURCE	Thierry NAUDINOT		CHAMBAIN	Franck MOILLERON
BELLENOD SUR SEINE	Valérie BOUCHARD		CHAMESSON	François RIOTTE
BENEUVRE	Alain GALLIMARD		CHANNAY	Hubert COLLIN
BILLY LES CHANCEAUX	Agnès BONFILS		CHARREY SUR SEINE	Fernando GONZALEZ
BISSEY LA COTE	Jean-Louis CHAUMONNOT		CHÂTILLON SUR SEINE	Hubert BRIGAND
BISSEY LA PIERRE	Emmanuel DEWAELE		CHATILLON SUR SEINE	Stéphane BRULEY

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

V

A

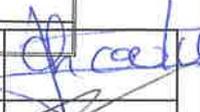
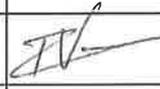
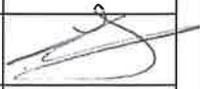
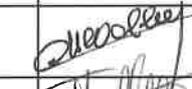
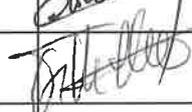
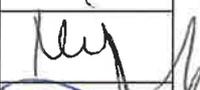
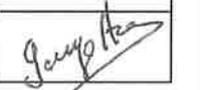
CHATILLON SUR SEINE	Didier CAILLOUX		CHAUGEY	Violaine MONMARCHÉ	
CHATILLON SUR SEINE	Christian CARLI		CHAUME (LA)	Bruno MANZONI	
CHATILLON SUR SEINE	Victor CHARTON		CHAUME LES BAIGNEUX	Michel FRANCK	
CHATILLON SUR SEINE	Christine CHAUMONNOT		CHAUMONT LE BOIS	Anne BOUHELIER	
CHATILLON SUR SEINE	Pascal CHAUMONNOT		CHEMIN D'AISEY	Jean-Pierre MOIRET	
CHATILLON SUR SEINE	Aurélié COURQUEUX		COULMIER LE SEC	Lydie MARTIN	
CHATILLON SUR SEINE	Hervé DE GUILLEBON		COURBAN	Maxime VERSLYPE	
CHATILLON SUR SEINE	Valérie DEFOSSÉ		DUESME	Bernard MONGENET	
CHATILLON SUR SEINE	Françoise FLACELIERE		ECHALOT	Nicolas HOFFMANN	
CHATILLON SUR SEINE	Béatrice FOISSEY		ESSAROIS	André LIPPIELLO	
CHATILLON SUR SEINE	Sarah FRANCOIS		ETALANTE	Eric DUDOUET	
CHATILLON SUR SEINE	François GAILLARD		ETORMAY	François MOYOT	
CHATILLON SUR SEINE	Françoise GEOFFROY		ETROCHEY	Joëlle PAYOT	
CHATILLON SUR SEINE	Mathieu GROSMAIRE		FAVEROLLES LES LUCEY	Jean-François GIERA	
CHATILLON SUR SEINE	Yves LEJOUR		FONTAINES-EN-DUESMOIS	Christian DEMOINGEOT	
CHATILLON SUR SEINE	Aurore LALLEMAND		GEVROLLES	Nolwenn CLAUDON	
CHATILLON SUR SEINE	Roland LEMAIRE		GOMMEVILLE	Jean-Paul ROMMEL	
CHATILLON SUR SEINE	Séverine MARTIN		GOULLES (LES)	Denise JACQUINOT	
CHATILLON SUR SEINE	Joël MAYER		GRANCEY SUR OURCE	Roland VAN HECKE	
CHATILLON SUR SEINE	Pierrette NOIROT		GRISELLES	Laurence TERRILLON	
CHATILLON SUR SEINE	Géraldine PERRAUDIN		GURGY LA VILLE	Katia SULLEROT	
CHATILLON SUR SEINE	Laurence PIANETTI		GURGY-LE-CHÂTEAU	Lou BOMMIER	
CHATILLON SUR SEINE	Colette ROUSSEL		JOURS-LES-BAIGNEUX	Thierry AUBRY	
CHATILLON SUR SEINE	Romain SILVESTRE		LAIGNES	Jean-Michel ANTONI	
CHATILLON SUR SEINE	Audrey VERSTRAETE		LAIGNES	Jean-Claude THOMAS	
CHATILLON SUR SEINE	Jérôme VEZIN		LAIGNES	Jean-Michel MARS	

V - ARRETE ET SIGNATURES

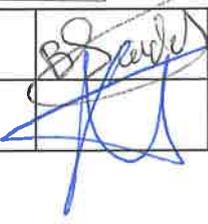
ARRETE ET SIGNATURES

V

A

LARREY	Bernard SOUPAULT		POINCON-LES-LARREY	Patrice CHODAT	
LEUGLAY	Frédéric NAUDET		POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE	François POUHIN	
LIGNEROLLES	François LEBLOND		POTHIERES	Jean-Pierre SCHAEFFER	
LOUESME	Alain DOSSO		PRUSLY SUR OURCE	Alain VERPY	
LUCEY	Alain TREXON		PUITS	Benoît DE VALOUS	
MAGNY LAMBERT	Raphaëlle VAUTRIN		QUEMIGNY SUR SEINE	Philippe LECOEUR	
MAISEY LE DUC	Eric TILQUIN		RECEY SUR OURCE	Laurent SCHEMBRI	
MARCENAY	Didier BAPT		RIEL LES EAUX	Marc STIVALET	
MASSINGY	Jérémie BRIGAND		ROCHFORT SUR BREVON	Christian CHALIER	
MAUVILLY	Henri CHEVALLIER		ST BROING LES MOINES	Freddy CHEVALIER	
MENESBLE	Dominique CLAUDON		STE COLOMBE SUR SEINE	Cyril MAYER	
MEULSON	Séverine GOUSTIAUX		STE COLOMBE SUR SEINE	Marie-Hélène THIERY	
MINOT	Frédérique VOIZEUX		STE COLOMBE SUR SEINE	Jean-Michel GUIRADO	
MOITRON	Maud LACHOUCETTE		STE COLOMBE SUR SEINE	Yann REMY	
MOLESME	Jacques LAZZAROTTI		ST GERMAIN LE ROCHEUX	Clémence LEGENDRE	
MONTIGNY SUR AUBE	Philippe CHARDON		ST MARC SUR SEINE	Vincent CHAUVOT	
MONTLIOT ET COURCELLES	Hubert FLEUROT		SAVOISY	Denis SALOMON	
MONTMOYEN	Eric RAMOUSSE		SEMOND	Florence BOUCHARD	
MOSSON	Grégory HANUSZEK		TERREFONDREE	Baptiste BONGARD	
NICEY	Philippe HUGOT		THOIRES	Hubert MIGNARD	
NOD SUR SEINE	Dominique BAYEN		VANNAIRE	Stéphane ROUSSEL	
NOIRON SUR SEINE	Florent CHODAT		VANVEY	Philippe VINCENT	
OBTREE	Philippe LEFEBVRE		VERTAULT	Jérôme KUHN	
OIGNY	Olivier GALLIEN		VEUXHAULLES SUR AUBE	Christophe VIARDOT	
ORIGNY SUR SEINE	Patrice BAUDRY		VILLAINES EN DUESMOIS	Claude FONTAINE	
ORRET	Guillaume BEUGNOT		VILLEDIEU	Patrick GOUYETTE	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

VILLERS PATRAS Agnès CHAUMONNOT		VIX	Bénigne SCORDEL	
VILLIERS LE DUC Nicolas SCHMIT		VOULAINES LES TEMPLIERS	Marcel VERNEVAUT	
VILLOTTE SUR OUR Christophe FOUILLAND				

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Nombre de membres en exercice : 139
 Nombre de membres présents : 85
 Nombre de suffrages exprimés : 101
 VOTES :
 Pour : 101
 Contre : 0
 Abstentions : 0



Date de convocation : 30/01/2023

Présenté par (1) Le Président ,
 A 21400 CHATILLON S/SEINE le 06/02/2023
 (1) Le Président ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A 21400 CHATILLON S/SEINE, le 06/02/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

--	--

Certifié exécutoire par (1) Le Président , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A 21400 CHATILLON S/SEINE, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

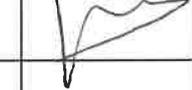
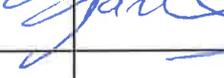
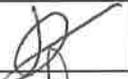
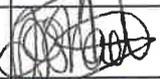
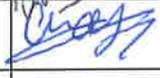
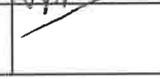
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

AIGNAY LE DUC	Frédéric BOURDENET		BOUDREVILLE	
AISEY SUR SEINE	Gérard EME		BOUX	Fabienne MATHIEU
AMPILLY LES BORDES	Luc BABOILLARD		BREMUR ET VAUROIS	Gérard MALNOURY
AMPILLY LE SEC	René REGNAULT		BRION SUR OURCE	Georges MORIN
AUTRICOURT	Isabelle ROUMIER		BUNCEY	Christian BORNOT
BAIGNEUX LES JUIFS	Didier ROBIN		BURE LES TEMPLIERS	Jean-Charles COLOMBO
BALOT	Cédric GHEERAERT		BUSSEAUT	Didier BREDIN
BEAULIEU	Gérard DEFER		BUXEROLLES	Jeanne COLOMBET
BEAUNOTTE	Michaël CAPLET		CERILLY	Christophe PINEL
BELAN SUR OURCE	Thierry NAUDINOT		CHAMBAIN	Franck MOILLERON
BELLENOD SUR SEINE	Valérie BOUCHARD		CHAMESSON	François RIOTTE
BENEUVRE	Alain GALLIMARD		CHANNAY	Hubert COLLIN
BILLY LES CHANCEAUX	Agnès BONFILS		CHARREY SUR SEINE	Fernando GONZALEZ
BISSEY LA COTE	Jean-Louis CHAUMONNOT		CHATILLON SUR SEINE	Hubert BRIGAND
BISSEY LA PIERRE	Emmanuel DEWAELE		CHATILLON SUR SEINE	Stéphane BRULEY

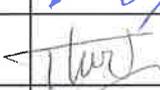
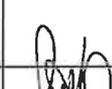
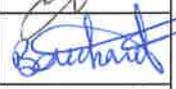
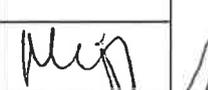
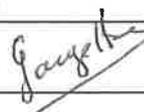
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

CHATILLON SUR SEINE	Didier CAILLOUX		CHAUGEY	Violaine MONMARCHE	
CHATILLON SUR SEINE	Christian CARLI		CHAUME (LA)	Bruno MANZONI	
CHATILLON SUR SEINE	Victor CHARTON		CHAUME LES BAIGNEUX	Michel FRANCK	
CHATILLON SUR SEINE	Christine CHAUMONNOT		CHAUMONT LE BOIS	Anne BOUHELIER	
CHATILLON SUR SEINE	Pascal CHAUMONNOT		CHEMIN D'AISEY	Jean-Pierre MOIRET	
CHATILLON SUR SEINE	Aurélie COURQUEUX		COULMIER LE SEC	Lydie MARTIN	
CHATILLON SUR SEINE	Hervé DE GUILLEBON		COURBAN	Maxime VERSLYPE	
CHATILLON SUR SEINE	Valérie DEFOSSE		DUESME	Bernard MONGENET	
CHATILLON SUR SEINE	Françoise FLACELIERE		ECHALOT	Nicolas HOFFMANN	
CHATILLON SUR SEINE	Béatrice FOISSEY		ESSAROIS	André LIPPIELLO	
CHATILLON SUR SEINE	Sarah FRANCOIS		ETALANTE	Eric DUDOUE	
CHATILLON SUR SEINE	François GAILLARD		ETORMAY	François MOYOT	
CHATILLON SUR SEINE	Françoise GEOFFROY		ETROCHEY	Joëlle PAYOT	
CHATILLON SUR SEINE	Mathieu GROSMAIRE		FAVEROLLES LES LUCEY	Jean-François GIERA	
CHATILLON SUR SEINE	Yves LEJOUR		FONTAINES-EN-DUESMOIS	Christian DEMOINGEOT	
CHATILLON SUR SEINE	Aurore LALLEMAND		GEVROLLES	Nolwenn CLAUDON	
CHATILLON SUR SEINE	Roland LEMAIRE		GOMMEVILLE	Jean-Paul ROMMEL	
CHATILLON SUR SEINE	Séverine MARTIN		GOULLES (LES)	Denise JACQUINOT	
CHATILLON SUR SEINE	Joël MAYER		GRANCEY SUR OURCE	Roland VAN HECKE	
CHATILLON SUR SEINE	Pierrette NOIROT		GRISELLES	Laurence TERRILLON	
CHATILLON SUR SEINE	Géraldine PERRAUDIN		GURGY LA VILLE	Katia SULLEROT	
CHATILLON SUR SEINE	Laurence PIANETTI		GURGY-LE-CHÂTEAU	Loup BOMMIER	
CHATILLON SUR SEINE	Colette ROUSSEL		JOURS-LES-BAIGNEUX	Thierry AUBRY	
CHATILLON SUR SEINE	Romain SILVESTRE		LAIGNES	Jean-Michel ANTONI	
CHATILLON SUR SEINE	Audrey VERSTRAETE		LAIGNES	Jean-Claude THOMAS	
CHATILLON SUR SEINE	Jérôme VEZIN		LAIGNES	Jean-Michel MARS	

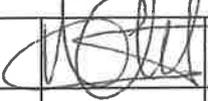
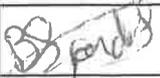
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

LARREY	Bernard SOUPAULT		POINCON-LES-LARREY	Patrice CHODAT	
LEUGLAY	Frédéric NAUDET		POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE	François POUHIN	
LIGNEROLLES	François LEBLOND		POTHIERES	Jean-Pierre SCHAEFFER	
LOUESME	Alain DOSSO		PRUSLY SUR OURCE	Alain VERPY	
LUCEY	Alain TREXON		PUITS	Benoît DE VALOUS	
MAGNY LAMBERT	Raphaëlle VAUTRIN		QUEMIGNY SUR SEINE	Philippe LECOEUR	
MAISEY LE DUC	Eric TILQUIN		RECEY SUR OURCE	Laurent SCHEMBRI	
MARCENAY	Didier BAPT		RIEL LES EAUX	Marc STIVALET	
MASSINGY	Jérémie BRIGAND		ROCHEFORT SUR BREVON	Christian CHALIER	
MAUVILLY	Henri CHEVALLIER		ST BROING LES MOINES	Freddy CHEVALIER	
MENESBLE	Dominique CLAUDON		STE COLOMBE SUR SEINE	Cyril MAYER	
MEULSON	Séverine GOUSTIAUX		STE COLOMBE SUR SEINE	Marie-Hélène THIERY	
MINOT	Frédérique VOIZEUX		STE COLOMBE SUR SEINE	Jean-Michel GUIRADO	
MOITRON	Maud LACHOUETTE		STE COLOMBE SUR SEINE	Yann REMY	
MOLESME	Jacques LAZZAROTTI		ST GERMAIN LE ROCHEUX	Clémence LEGENDRE	
MONTIGNY SUR AUBE	Philippe CHARDON		ST MARC SUR SEINE	Vincent CHAUVOT	
MONTLIOT ET COURCELLES	Hubert FLEUROT		SAVOISY	Denis SALOMON	
MONTMOYEN	Eric RAMOUSSE		SEMOND	Florence BOUCHARD	
MOSSON	Grégory HANUSZEK		TERREFONDREE	Baptiste BONGARD	
NICEY	Philippe HUGOT		THOIRES	Hubert MIGNARD	
NOD SUR SEINE	Dominique BAYEN		VANNAIRE	Stéphane ROUSSEL	
NOIRON SUR SEINE	Florent CHODAT		VANVEY	Philippe VINCENT	
OBTREE	Philippe LEFEBVRE		VERTAULT	Jérôme KUHN	
OIGNY	Olivier GALLIEN		VEUXHAULLES SUR AUBE	Christophe VIARDOT	
ORIGNY SUR SEINE	Patrice BAUDRY		VILLAINES EN DUESMOIS	Claude FONTAINE	
ORRET	Guillaume BEUGNOT		VILLEDIEU	Patrick GOUYETTE	



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VILLERS PATRAS Agnès CHAUMONNOT		VIX	Bénigne SCORDEL	
VILLIERS LE DUC Nicolas SCHMIT		VOULAINES LES TEMPLIERS	Marcel VERNEVAUT	
VILLOTTE SUR OUR Christophe FOUILLAND				

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Nombre de membres en exercice : 139
 Nombre de membres présents : 85
 Nombre de suffrages exprimés : 100
 VOTES :
 Pour : 100
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 30/01/2023

Présenté par (1) Le Président ,
 A 21400 CHATILLON S/SEINE le 06/02/2023
 (1) Le Président ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A 21400 CHATILLON S/SEINE, le 06/02/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



Certifié exécutoire par (1) Le Président , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A 21400 CHATILLON S/SEINE, le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

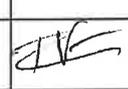
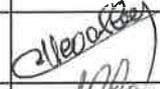
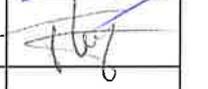
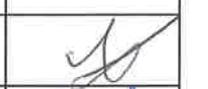
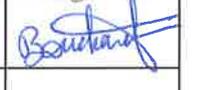
AIGNAY LE DUC	Frédéric BOURDENET		BOUDREVILLE	
AISEY SUR SEINE	Gérard EME		BOUIX	Fabienne MATHIEU
AMPILLY LES BORDES	Luc BABOUILLARD		BREMUR ET VAUROIS	Gérard MALNOURY
AMPILLY LE SEC	René REGNAULT		BRION SUR OURCE	Georges MORIN
AUTRICOURT	Isabelle ROUMIER		BUNGEY	Christian BORNOT
BAIGNEUX LES JUIFS	Didier ROBIN		BURE LES TEMPLIERS	Jean-Charles COLOMBO
BALOT	Cédric GHEERAERT		BUSSEAUT	Didier BREDIN
BEAULIEU	Gérard DEFER		BUXEROLLES	Jeanne COLOMBET
BEAUNOTTE	Michaël CAPLET		CERILLY	Christophe PINEL
BELAN SUR OURCE	Thierry NAUDINOT		CHAMBAIN	Franck MOILLERON
BELLENOD SUR SEINE	Valérie BOUCHARD		CHAMESSON	François RIOTTE
BENEUVRE	Alain GALLIMARD		CHANNAY	Hubert COLLIN
BILLY LES CHANCEAUX	Agnès BONFILS		CHARREY SUR SEINE	Fernando GONZALEZ
BISSEY LA COTE	Jean-Louis CHAUMONNOT		CHATILLON SUR SEINE	Hubert BRIGAND
BISSEY LA PIERRE	Emmanuel DEWAELE		CHATILLON SUR SEINE	Stéphane BRULEY

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

CHATILLON SUR SEINE	Didier CAILLOUX		CHAUGEY	Violaine MONMARCHÉ	
CHATILLON SUR SEINE	Christian CARLI		CHAUME (LA)	Bruno MANZONI	
CHATILLON SUR SEINE	Victor CHARTON		CHAUME LES BAIGNEUX	Michel FRANCK	
CHATILLON SUR SEINE	Christine CHAUMONNOT		CHAUMONT LE BOIS	Anne BOUHELIER	
CHATILLON SUR SEINE	Pascal CHAUMONNOT		CHEMIN D'AISEY	Jean-Pierre MOIRET	
CHATILLON SUR SEINE	Aurélié COURQUEUX		COULMIER LE SEC	Lydie MARTIN	
CHATILLON SUR SEINE	Hervé DE GUILLEBON		COURBAN	Maxime VERSLYPE	
CHATILLON SUR SEINE	Valérie DEFOSSE		DUESME	Bernard MONGENET	
CHATILLON SUR SEINE	Françoise FLACELIERE		ECHALOT	Nicolas HOFFMANN	
CHATILLON SUR SEINE	Béatrice FOISSEY		ESSAROIS	André LIPPIELLO	
CHATILLON SUR SEINE	Sarah FRANCOIS		ETALANTE	Eric DUDOUET	
CHATILLON SUR SEINE	François GAILLARD		ETORMAY	François MOYOT	
CHATILLON SUR SEINE	Françoise GEOFFROY		ETROCHEY	Joëlle PAYOT	
CHATILLON SUR SEINE	Mathieu GROSMAIRE		FAVEROLLES LES LUCEY	Jean-François GIERA	
CHATILLON SUR SEINE	Yves LEJOUR		FONTAINES-EN-DUESMOIS	Christian DEMOINGEOT	
CHATILLON SUR SEINE	Aurore LALLEMAND		GEVROLLES	Nolwenn CLAUDON	
CHATILLON SUR SEINE	Roland LEMAIRE		GOMMEVILLE	Jean-Paul ROMMEL	
CHATILLON SUR SEINE	Séverine MARTIN		GOULLES (LES)	Denise JACQUINOT	
CHATILLON SUR SEINE	Joël MAYER		GRANCEY SUR OURCE	Roland VAN HECKE	
CHATILLON SUR SEINE	Pierrette NOIROT		GRISSELLES	Laurence TERRILLON	
CHATILLON SUR SEINE	Géraldine PERRAUDIN		GURGY LA VILLE	Katia SULLEROT	
CHATILLON SUR SEINE	Laurence PIANETTI		GURGY-LE-CHÂTEAU	Lou BOMMIER	
CHATILLON SUR SEINE	Colette ROUSSEL		JOURS-LES-BAIGNEUX	Thierry AUBRY	
CHATILLON SUR SEINE	Romain SILVESTRE		LAINES	Jean-Michel ANTONI	
CHATILLON SUR SEINE	Audrey VERSTRAETE		LAINES	Jean-Claude THOMAS	
CHATILLON SUR SEINE	Jérôme VEZIN		LAINES	Jean-Michel MARS	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
B

LARREY	Bernard SOUPAULT		POINCON-LES-LARREY	Patrice CHODAT	
LEUGLAY	Frédéric NAUDET		POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE	François POUHIN	
LIGNEROLLES	François LEBLOND		POTHIERES	Jean-Pierre SCHAEFFER	
LOUESME	Alain DOSSO		PRUSLY SUR OURCE	Alain VERPY	
LUCEY	Alain TREXON		PUITS	Benoît DE VALOUS	
MAGNY LAMBERT	Raphaëlle VAUTRIN		QUEMIGNY SUR SEINE	Philippe LECOEUR	
MAISEY LE DUC	Eric TILQUIN		RECEY SUR OURCE	Laurent SCHEMBRI	
MARCENAY	Didier BAPT		RIEL LES EAUX	Marc STIVALET	
MASSINGY	Jérémie BRIGAND		ROCHEFORT SUR BREVON	Christian CHALIER	
MAUVILLY	Henri CHEVALLIER		ST BROING LES MOINES	Freddy CHEVALIER	
MENESBLE	Dominique CLAUDON		STE COLOMBE SUR SEINE	Cyril MAYER	
MEULSON	Séverine GOUSTIAUX		STE COLOMBE SUR SEINE	Marie-Hélène THIERY	
MINOT	Frédérique VOIZEUX		STE COLOMBE SUR SEINE	Jean-Michel GUIRADO	
MOITRON	Maud LACHOUETTE		STE COLOMBE SUR SEINE	Yann REMY	
MOLESME	Jacques LAZZAROTTI		ST GERMAIN LE ROCHEUX	Clémence LEGENDRE	
MONTIGNY SUR AUBE	Philippe CHARDON		ST MARC SUR SEINE	Vincent CHAUVOT	
MONTLIOT ET COURCELLES	Hubert FLEUROT		SAVOISY	Denis SALOMON	
MONTMOYEN	Eric RAMOUSSE		SEMOND	Florence BOUCHARD	
MOSSON	Grégory HANUSZEK		TERREFONDREE	Baptiste BONGARD	
NICEY	Philippe HUGOT		THOIRES	Hubert MIGNARD	
NOD SUR SEINE	Dominique BAYEN		VANNAIRE	Stéphane ROUSSEL	
NOIRON SUR SEINE	Florent CHODAT		VANVEY	Philippe VINCENT	
OBTREE	Philippe LEFEBVRE		VERTAULT	Jérôme KUHN	
OIGNY	Olivier GALLIEN		VEUXHAULLES SUR AUBE	Christophe VIARDOT	
ORIGNY SUR SEINE	Patrice BAUDRY		VILLAINES EN DUESMOIS	Claude FONTAINE	
ORRET	Guillaume BEUGNOT		VILLEDIEU	Patrick GOUYETTE	



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VILLERS PATRAS Agnès CHAUMONNOT		VIX	Bénigne SCORDEL	
VILLIERS LE DUC Nicolas SCHMIT		VOULAINES LES TEMPLIERS	Marcel VERNEVAUT	
VILLOTTE SUR OUR Christophe FOUILLAND				

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 139

Nombre de membres présents : 85

Nombre de suffrages exprimés : 101

VOTES :

Pour : 101

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 30/01/2023



Présenté par Le Président (1),
A 21400 CHATILLON S/SEINE, le 06/02/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A 21400 CHATILLON S/SEINE, le 06/02/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A 21400 CHATILLON S/SEINE, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

AIGNAY LE DUC	Frédéric BOURDENET		BOUDREVILLE	
AISEY SUR SEINE	Gérard EME		BOUIX	Fabienne MATHIEU
AMPILLY LES BORDES	Luc BABOUILLARD		BREMUR ET VAUROIS	Gérard MALNOURY
AMPILLY LE SEC	René REGNAULT		BRION SUR OURCE	Georges MORIN
AUTRICOURT	Isabelle ROUMIER		BUNCEY	Christian BORNOT
BAIGNEUX LES JUIFS	Didier ROBIN		BURE LES TEMPLIERS	Jean-Charles COLOMBO
BALOT	Cédric GHEERAERT		BUSSEAUT	Didier BREDIN
BEAULIEU	Gérard DEFER		BUXEROLLES	Jeanne COLOMBET
BEAUNOTTE	Michaël CAPLET		CERILLY	Christophe PINEL
BELAN SUR OURCE	Thierry NAUDINOT		CHAMBAIN	Franck MOILLERON
BELLENOD SUR SEINE	Valérie BOUCHARD		CHAMESSON	François RIOTTE
BENEUVRE	Alain GALLIMARD		CHANNAY	Hubert COLLIN
BILLY LES CHANCEAUX	Agnès BONFILS		CHARREY SUR SEINE	Fernando GONZALEZ
BISSEY LA COTE	Jean-Louis CHAUMONNOT		CHATILLON SUR SEINE	Hubert BRIGAND
BISSEY LA PIERRE	Emmanuel DEWAELE		CHATILLON SUR SEINE	Stéphane BRULEY

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

CHATILLON SUR SEINE	Didier CAILLOUX		CHAUGEY	Violaine MONMARCHE	
CHATILLON SUR SEINE	Christian CARLI		CHAUME (LA)	Bruno MANZONI	
P CHATILLON SUR SEINE	Victor CHARTON		CHAUME LES BAIGNEUX	Michel FRANCK	
CHATILLON SUR SEINE	Christine CHAUMONNOT		CHAUMONT LE BOIS	Anne BOUHELIER	
CHATILLON SUR SEINE	Pascal CHAUMONNOT		CHEMIN D'AISEY	Jean-Pierre MOIRET	
CHATILLON SUR SEINE	Aurélié COURQUEUX		COULMIER LE SEC	Lydie MARTIN	
CHATILLON SUR SEINE	Hervé DE GUILLEBON		COURBAN	Maxime VERSLYPE	
CHATILLON SUR SEINE	Valérie DEFOSSÉ		DUESME	Bernard MONGENET	
CHATILLON SUR SEINE	Françoise FLACELIERE		ECHALOT	Nicolas HOFFMANN	
P CHATILLON SUR SEINE	Béatrice FOISSEY		ESSAROIS	André LIPPIELLO	
CHATILLON SUR SEINE	Sarah FRANCOIS		ETALANTE	Eric DUDOUET	
CHATILLON SUR SEINE	François GAILLARD		ETORMAY	François MOYOT	
CHATILLON SUR SEINE	Françoise GEOFFROY		ETROCHEY	Joëlle PAYOT	
P CHATILLON SUR SEINE	Mathieu GROSMAIRE		FAVEROLLES LES LUCEY	Jean-François GIERA	
CHATILLON SUR SEINE	Yves LEJOUR		FONTAINES-EN-DUESMOIS	Christian DEMOINGEOT	
CHATILLON SUR SEINE	Aurore LALLEMAND		GEVROLLES	Nolwenn CLAUDON	
CHATILLON SUR SEINE	Roland LEMAIRE		GOMMEVILLE	Jean-Paul ROMMEL	
P CHATILLON SUR SEINE	Séverine MARTIN		GOULLES (LES)	Denise JACQUINOT	
CHATILLON SUR SEINE	Joël MAYER		GRANCEY SUR OURCE	Roland VAN HECKE	
CHATILLON SUR SEINE	Pierrette NOIROT		GRISELLES	Laurence TERRILLON	
CHATILLON SUR SEINE	Géraldine PERRAUDIN		GURGY LA VILLE	Katia SULLEROT	
CHATILLON SUR SEINE	Laurence PIANETTI		GURGY-LE-CHÂTEAU	Lou BOMMIER	
CHATILLON SUR SEINE	Colette ROUSSEL		JOURS-LES-BAIGNEUX	Thierry AUBRY	
P CHATILLON SUR SEINE	Romain SILVESTRE		LAIGNES	Jean-Michel ANTONI	
CHATILLON SUR SEINE	Audrey VERSTRAETE		LAIGNES	Jean-Claude THOMAS	
CHATILLON SUR SEINE	Jérôme VEZIN		LAIGNES	Jean-Michel MARS	

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

V

A

LARREY	Bernard SOUPAULT		POINCON-LES-LARREY	Patrice CHODAT	
LEUGLAY	Frédéric NAUDET		POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE	François POUHIN	
LIGNEROLLES	François LEBLOND		POTHIERES	Jean-Pierre SCHAEFFER	
LOUESME	Alain DOSSO		PRUSLY SUR OURCE	Alain VERPY	
LUCEY	Alain TREXON		PUITS	Benoît DE VALOUS	
MAGNY LAMBERT	Raphaëlle VAUTRIN		QUEMIGNY SUR SEINE	Philippe LECOEUR	
MAISEY LE DUC	Eric TILQUIN		RECEY SUR OURCE	Laurent SCHEMBRI	
MARCENAY	Didier BAPT		RIEL LES EAUX	Marc STIVALET	
MASSINGY	Jérémie BRIGAND		ROCHEFORT SUR BREVON	Christian CHALIER	
MAUVILLY	Henri CHEVALLIER		ST BROING LES MOINES	Freddy CHEVALIER	
MENESBLE	Dominique CLAUDON		STE COLOMBE SUR SEINE	Cyril MAYER	
MEULSON	Séverine GOUSTIAUX		STE COLOMBE SUR SEINE	Marie-Hélène THIERY	
MINOT	Frédérique VOIZEUX		STE COLOMBE SUR SEINE	Jean-Michel GUIRADO	
MOITRON	Maud LACHOUETTE		STE COLOMBE SUR SEINE	Yann REMY	
MOLESME	Jacques LAZZAROTTI		ST GERMAIN LE ROCHEUX	Clémence LEGENDRE	
MONTIGNY SUR AUBE	Philippe CHARDON		ST MARC SUR SEINE	Vincent CHAUVOT	
MONTLIOT ET COURCELLES	Hubert FLEUROT		SAVOISY	Denis SALOMON	
MONTMOYEN	Eric RAMOUSSE		SEMOND	Florence BOUCHARD	
MOSSON	Grégory HANUSZEK		TERREFONDREE	Baptiste BONGARD	
NICEY	Philippe HUGOT		THOIRES	Hubert MIGNARD	
NOD SUR SEINE	Dominique BAYEN		VANNAIRE	Stéphane ROUSSEL	
NOIRON SUR SEINE	Florent CHODAT		VANVEY	Philippe VINCENT	
OBTREE	Philippe LEFEBVRE		VERTAULT	Jérôme KUHN	
OIGNY	Olivier GALLIEN		VEUXHAULLES SUR AUBE	Christophe VIARDOT	
ORIGNY SUR SEINE	Patrice BAUDRY		VILLAINES EN DUESMOIS	Claude FONTAINE	
ORRET	Guillaume BEUGNOT		VILLEDIEU	Patrick GOUYETTE	

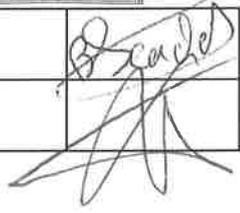


V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

V

A

VILLERS PATRAS	Agnès CHAUMONNOT		VIX	Bénigne SCORDEL	
VILLIERS LE DUC	Nicolas SCHMIT		VOULAINES LES TEMPLIERS	Marcel VERNEVAUT	
VILLOTTE SUR OUR	Christophe FOUILLAND				

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS CHÂTILLONNAIS

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2022

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation ; elle est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes. Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le Président, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile

Le budget 2023 a été voté le 6 février 2023 par le conseil communautaire. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat du siège de la Communauté de Communes aux heures d'ouvertures des bureaux. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 8 décembre 2022. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants en tout point du territoire ;
- de contenir la dette en ne prévoyant pas de recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès de l'État, de l'Europe, du Conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.
- d'agir énergiquement sur les conditions d'attractivités économiques du Châtillonnais (le renouvellement et le développement de l'existant, l'accueil et la création de nouvelles activités...) avec notamment pour le second semestre 2023 la mise en service prévue du nouvel espace économique numérique.
- d'accompagner activement les projets et initiatives en faveur de l'emploi :
 - en activant tous les leviers disponibles,
 - en identifiant ou attirant des porteurs de projets en capacité de produire de la richesse, de l'innovation, et donc de créer de la valeur ajoutée.
- de contribuer à l'offre de soins sur le territoire par la création de 2 emplois de médecins pour lutter contre la désertification médicale

Tout projet envisagé ou poursuivi suit la politique de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais dont l'objectif principal affiché est de « FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU CHATILLONNAIS ».

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la Communauté de Communes ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

I. Éléments de contexte

La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, avec ses 107 communes majoritairement de petite taille pour un total de 19 615 habitants, a la particularité d'être très étendue et d'avoir une densité de population très faible. L'évolution de sa population tend à une diminution de la population globale et à un vieillissement de ses habitants.

En tenant compte de ces éléments la collectivité entend poursuivre sa politique en 2022 autour des axes suivants :

- **Avant tout il est prévu de maintenir le niveau de service actuel en tout point du territoire**, et de maintenir voire développer l'aide aux associations et collectivités porteuses de projets avec dans ce dernier cadre le suivi du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) et de son avenant n°1.

Environnement

- Avenant au CRTE: animation du dispositif (accompagnement de projets)
- Report des crédits pour l'étude Natura 2000

- Mise aux normes des déchetteries communautaires pour un montant global estimé de 600 000 € à programmer sur plusieurs années dans le budget annexe déchets ménagers

Economie

- Soutien à l'activité économique dans les limites des compétences de la Communauté de Communes avec notamment
 - Fin de la construction d'un espace économique numérique et élaboration de son projet de fonctionnement
 - Aides aux commerces ambulants/itinérants de 1^{ère} nécessité budgétées à hauteur de 20 000 €
 - Maintien des aides directes de la collectivité sous forme de prêts
 - Instruction des dossiers LEADER
 - L'inscription de crédits dans le cadre du Fonds de Soutien Territorial avec la Région

Santé-Solidarités

- Versement des bourses à destination des étudiants orthophonistes, en médecine et en dentaire
- Poursuite des actions du contrat local de santé
- Assurer le fonctionnement du centre social avec le déploiement de nombreuses actions à destination des familles et des publics en difficulté
- Recrutement de 2 médecins

Tourisme - Culture

- Poursuite du soutien dans le cadre de l'aide à l'investissement des hébergements touristiques avec l'inscription de 20 000 € de crédits
- Développer les actions de promotion du territoire avec notamment l'accompagnement de l'Office de Tourisme
- Assurer le fonctionnement du musée et développer son attractivité
- Réfection de la micro signalisation pour un montant de 80 000 €
- Inscription des sentiers VVT au PDESI et pédestres au PDIPR

Jeunesse

- Poursuite des actions à destination des enfants du territoire (de la petite enfance aux lycéens) avec l'aide et le soutien financier de nos partenaires notamment la Caisse d'Allocations Familiales avec la nouvelle contractualisation CTG

Patrimoine immobilier

- Entretien des bâtiments propriétés de la Communauté de Communes
- Mise en accessibilité et isolation des bâtiments de la collectivité

Espace numérique :

- Equipement du nouvel espace économique numérique

II. Eléments financiers (sources DRFIP année 2020)

(Sources DGFIP – année 2021)

Etat de la dette

La dette par habitant s'élève à 128 € (144 € l'année précédente) contre 152 € pour l'ensemble des Communautés de Communes au niveau national (120 € au niveau de la Région) sur la base de la dette du budget principal. En tenant compte de l'endettement total (y compris les budgets annexes) la dette est de 191 € (207 € en 2020) par habitant. Elle est plus importante en raison de l'endettement du budget annexe Bâtiments et Développement économiques. Avec l'intégration de ce budget dans le budget principal au 1^{er} janvier 2022, la dette du Budget Principal s'en verra accrue de manière automatique.

Montant des annuités

Le remboursement des annuités s'élève à 22 € par an et par habitant (stable par rapport à l'année précédente) contre 20 € pour l'ensemble des Communautés de Communes sur la base de la dette du budget principal. Si l'on tient compte de l'ensemble des budgets on obtient une annuité de 33 € par habitant contre 33 € en 2020.

Capacité d'autofinancement nette (CAF nette)

Elle atteint 55 € par habitant (contre 59 € l'année précédente) contre 41 € pour la France entière et 38 € pour la moyenne régionale. En tenant compte de l'ensemble des budgets cette somme atteint 63 € contre 65 € l'année précédente.

Le fonds de roulement

Ce fonds s'élève à 286 € par habitant (contre 236 en 2020 et 189 en 2019), alors qu'il est de 154 € pour la moyenne nationale et 124 € pour la moyenne régionale concernant les Communautés de Communes.

Les taux d'imposition

Les taux d'imposition sont nettement inférieurs à ceux pratiqués en moyenne en France. Ils ont été maintenus en 2022. La taxe foncière sur les propriétés bâties est celle qui est regardée par tous les investisseurs. Son taux en 2021 était de 5,02 % contre 5,96 % en moyenne nationale, 5,21 au niveau départemental et 5,19 au niveau régional. La C.F.E. (Contribution foncière des entreprises) qui peut être assimilée en partie à l'ancienne taxe professionnelle intéresse directement toutes les entreprises, petites ou grandes, commerces, artisans. Le taux de 5,02 % en 2021 est inférieur au taux moyen national de 7,31.

Année 2021	Communauté de Communes du Pays Châtillonnais	Moyenne Départementale	Moyenne Régionale	Moyenne Nationale
Taxe foncière sur les propriétés bâties	5,02%	5,21%	5,19%	5,96%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties + GEMAPI	10,05%	11,29%	11,67%	14,68%
CFE	5,02%	5,47%	6,28%	7,31%

Charges de personnel :

La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais entend poursuivre sa maîtrise des effectifs et de la masse salariale tout en continuant d'assurer un niveau de service satisfaisant pour la population en tout point de son territoire. Pour 2023, il n'est pas prévu la mise en place d'avantages en nature dans la collectivité pour le personnel et la modération salariale sera de rigueur au niveau de l'attribution du régime indemnitaire, le RIFSEEP qui est mis en place depuis 2018. Par ailleurs, 8 agents bénéficient d'une NBI, 3 en raison de fonctions d'accueil à titre principal, 2 en qualité de régisseur, 1 pour des fonctions particulières et 2 au titre de la direction d'une structure.

Il est scrupuleusement veillé au nombre d'agents au sein de la collectivité afin de maîtriser les charges de personnel. Après une rationalisation opérée dans les services au cours des dernières années, et compte tenu du nombre de postes pourvus après des vacances d'emplois, de la création de 2 emplois de médecins, une hausse des crédits est prévue.

La masse salariale représentait en 2021, 39 % des dépenses réelles de fonctionnement du budget principal. L'objectif pour l'année 2023 est de maintenir ce taux sous la barre des 40%. La part nette des dépenses de personnel tous budgets confondus (situation consolidée) était de 23,02% des dépenses de fonctionnement.

III. Budget Principal

Le Budget principal a intégré le 1^{er} janvier 2022 le Budget annexe Bâtiments et Développement économiques supprimé qui comprenait les aides économiques versées par la collectivité ainsi que les opérations concernant les bâtiments loués à des entrepreneurs transférés à l'EPCI dans le cadre de la loi NOTRÉ.

1. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services de la Collectivité.

Pour notre collectivité :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, péri et extrascolaires, musée, services informatiques, activités du centre social...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

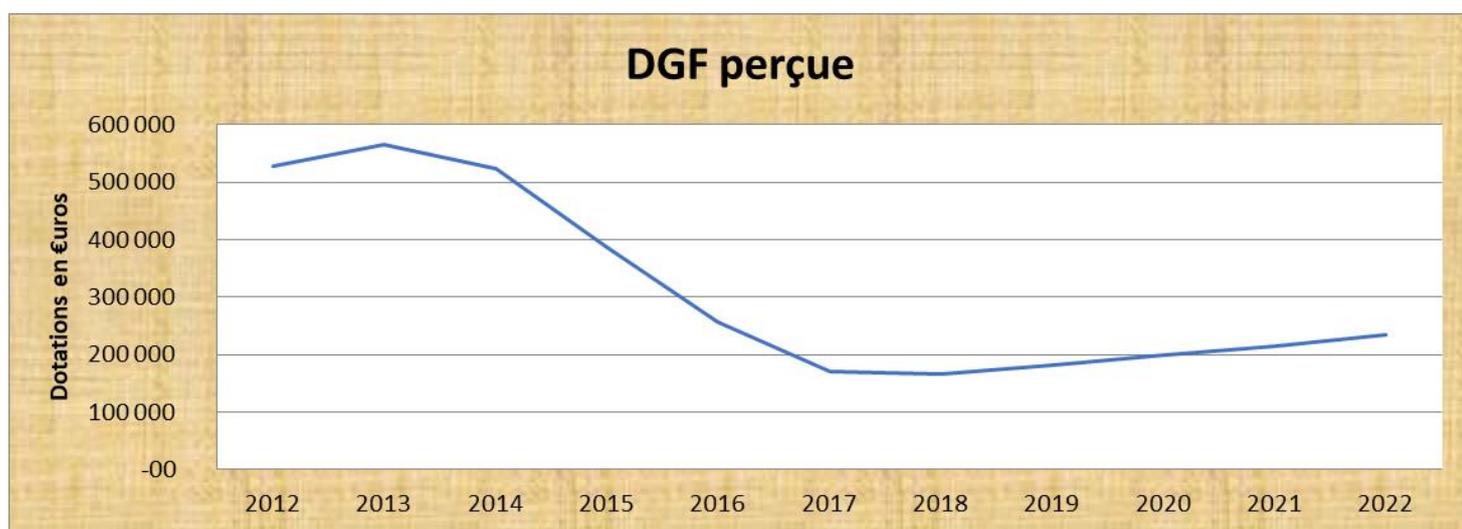
Les recettes de fonctionnement 2023 du budget principal représentent 6 022 825,00 euros sans la reprise des résultats des exercices antérieurs contre 5 448 143,00 en 2022 soit une hausse de 10,55 %.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel, l'entretien et les charges de fonctionnement des bâtiments publics, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires représentent 33,41 % des dépenses totales de fonctionnement de la collectivité (contre 33,24 % au Budget Primitif 2022 (BP 2022), 34,37 % au BP 2021) et 29,49% au BP 2020).

Les dépenses de fonctionnement 2023 représentent 6 022 825,00 contre 5 448 143,00 € en 2022, 5 114 365,00 en 2021 et 5 576 919,00 en 2020. Cette hausse est expliquée principalement par la flambée des prix de l'énergie, les hausses prévisionnelles des dépenses de personnel du fait des décisions gouvernementales et de la création de 2 emplois de médecins par la collectivité.

Evolution du montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) attribuée par l'État à la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais



Pour 2023, il est inscrit 235 000,00 €, le chiffre n'étant pas encore connu, une somme sensiblement supérieure à celle de 2022 à savoir 198 000,00 €.

Les principales recettes pour une Collectivité sont:

- Les impôts locaux
 - Les dotations versées par l'Etat
 - Les subventions reçues
 - Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population
- 2018 : 471 204,32 €
 2019 : 462 855,00 €
 2020 : 418 425,00 €
 Prévisions 2021 : 394 685,00 € (compte tenu des baisses de recettes prévues en raison de la crise sanitaire)
 Prévisions 2022 : 411 885,00 €
 Prévisions 2023 : 470 700,00 €

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses : présentation des dépenses prévisionnelles 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (Budgets primitifs)

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BUDGET 2022	BUDGET 2023
Chp: 011 - Charges à caractère général	1 215 125,00	1 621 885,00	1 779 535,00	1 860 540,00	1 901 550,00	2 135 690,00
Chp: 012 - Charges de personnel	1 705 870,00	1 707 120,00	1 644 710,00	1 757 980,00	1 811 180,00	2 012 270,00
Chp: 014 - Atténuation de produits	295 058,00	314 958,00	317 758,00	364 500,00	384 858,00	430 500,00
Chp: 022 - Dépenses imprévues Fonct	300 000,00	300 000,00	300 000,00	23 370,00	20 000,00	
Chp: 023 - Virement à la sect° d'investis.	688 224,00	704 429,00	453 766,00	0,00	0,00	0,00
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	221 280,00	211 435,00	153 420,00	128 950,00	243 630,00	515 180,00

Chp: 65 - Autres charges gestion courante	944 672,00	771 101,00	773 425,00	8 132 000,00	126 240,00	115 850,00
Chp: 66 - Charges financières	177 850,00	162 000,00	146 255,00	132 000,00	126 240,00	115 850,00
Chp: 67 - Charges spécifiques	39 240,00	1 450,00	4 950,00	25 350,00	43 550,00	6 400,00
Chp: 68 - Dotations aux provisions	2 000,00	3 100,00	3 100,00	5 000,00	23 000,00	25 000,00
TOTAL Fonctionnement - Dépenses	5 589 319,00	5 797 478,00	5 576 919,00	5 114 365,00	5 448 143,00	6 022 825,00

Recettes : présentation des recettes prévisionnelles 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (Budgets primitifs)

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BUDGET 2022	BUDGET 2023
Chp: 002 - Excédent antérieur reporté Fonc	2 280 472,68	2 975 665,01	3 362 377,00	/	/	/
Chp: 013 - Atténuations de charges	15 000,00	62 000,00	64 000,00	44 000,00	134 418,00	45 000,00
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	4 592,00				34 950,00	85 600,00
Chp: 70 - Produits des services	471 204,32	462 855,00	418 425,00	394 685,00	411 885,00	470 700,00
Chp: 73 - Impôts et taxes	3 436 366,00	3 458 435,00	3 707 275,00	3 679 000,00	3 607 000,00	1 123 420,00
Chp: 731 - Fiscalité locale						2 993 190,00
Chp: 74 - Dotations et participations	1 019 992,00	807 070,00	903 419,00	993 660,00	1 056 910,00	1 123 420,00
Chp: 75 - Autres produits gestion courante			10,00	20,00	199 980,00	189 915,00
Chp: 77 - Produits exceptionnels	218 688,00		4 145,00			/
Chp: 78 - Reprise sur amortis et provisions				3 000,00	3 000,00	/
TOTAL Fonctionnement - Recette	7 446 315,00	7 766 025,01	8 459 651,00	5 114 365,00	5 448 143,00	6 022 825,00

c) La fiscalité additionnelle

Pour information, les taux des impôts locaux pour 2022 ont été maintenus comme suit :

- *concernant les ménages*
 - Taxe foncière sur le bâti : 5,02 %
 - Taxe foncière sur le non bâti : 10,05 %
- *concernant les entreprises*
 - Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 5,02 %

Le produit global attendu des impôts directs locaux pour 2023 nécessaire à l'équilibre du budget s'élève à 2 341 190,00 € contre 1 864 000,00 en 2022. Cette hausse est due aux incertitudes quant aux hausses des prix de l'énergie et des charges diverses de fonctionnement. Un ajustement sera opéré lors du vote des taux d'imposition, si nécessaire, et de la reprise des résultats.

Les taux de la fiscalité professionnelle de zone et de la fiscalité professionnelle éolienne avaient également été maintenus à 20,36%.

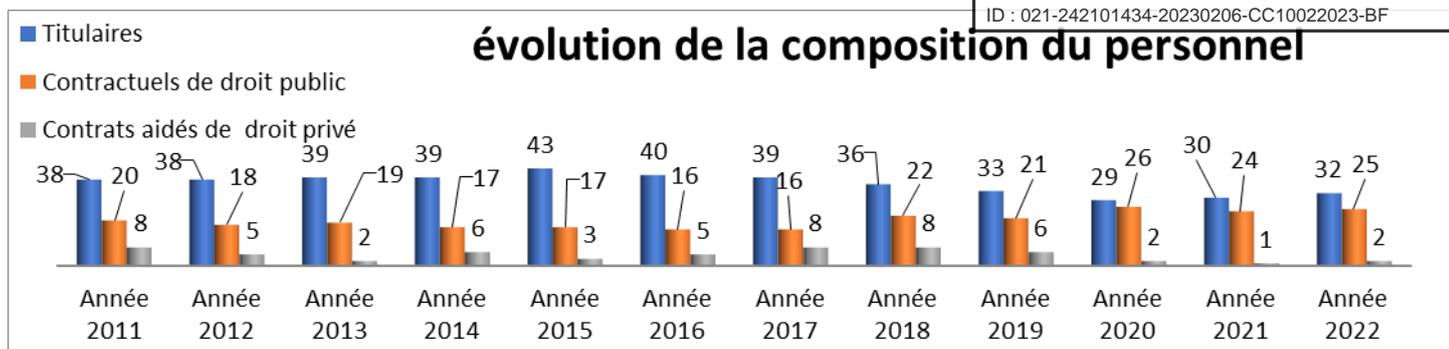
d) Les dépenses de personnel :

La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais entend poursuivre sa maîtrise des effectifs et de la masse salariale tout en continuant d'assurer un niveau de service satisfaisant pour la population en tout point de son territoire.

Au 1^{er} janvier 2023, les effectifs permanents de la Communauté de Communes sont de 55 agents avec 36 contractuels dont 2 C.D.I. et 2 contrats aidés et 19 titulaires ou stagiaires. Parmi les agents contractuels 2 sont des agents de droit privé car recrutés en P.E.C./ CAE.

La structure de la masse salariale de la CCPC : répartition par catégorie des agents (hors saisonniers) au 1^{er} janvier 2023 :

- 10,91 % de catégorie A
- 0,00 % de catégorie B
- 89,09 % de catégorie C



Compte tenu des objectifs annoncés de maîtrise des dépenses de fonctionnement, la modération salariale est de rigueur pour l'année 2023 si l'on excepte la prise en compte des recrutements des emplois non pourvus actuellement.

A cet égard, l'attribution du régime indemnitaire devra continuer d'être maîtrisée. Par ailleurs, 7 agents bénéficient d'une NBI, 2 au titre de l'accueil à titre principal, 2 en qualité de régisseur, 1 pour des fonctions particulières et 2 au titre de la direction d'une structure.

Il est scrupuleusement veillé au nombre d'agents au sein de la collectivité afin de maîtriser les charges de personnel. Après une rationalisation opérée dans les services au cours des dernières années, et compte tenu du nombre de postes pourvus après des vacances d'emplois, des revalorisations indiciaires des agents de catégorie C, du recrutement annoncé de 2 médecins, une hausse des crédits à hauteur de 11,10 % est prévue.

2. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la collectivité à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Le budget d'investissement de la Communauté de Communes regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes financières telles que le FCTVA ou les excédents de fonctionnement capitalisés et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouvel établissement d'accueil de jeunes enfants).

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses : présentation des dépenses prévisionnelles pour 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (Budgets primitifs)

Imputation	Propositions Nouvelles 2019	BP 2019 (avec RAR*)	Proposition Nouvelles 2020	BP 2020 (avec RAR)	BP 2021 (sans RAR)	BP 2022 (sans RAR)	BP 2023 (sans RAR)
Total Opérations Financières	556 163,83	556 163,83	428 986,00	428 986,00	453 936,00	669 450,00	731 800,00
Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	212 143,83	212 143,83	71 647,00	71 647,00			/
Chp: 020 - Dépenses imprévues d'inv.			52 000,00	52 000,00	12 000,00	12 000,00	
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section						34 950,00	85 600,00
Chp: 041 - Opérations patrimoniales	4 000,00	4 000,00	530,00	530,00		3 000,00	/
Chp: 16 - Remboursement d'emprunts	340 020,00	340 020,00	345 050,00	345 050,00	350 000,00	506 300,00	521 800,00
Chp: 20 - Immobilisations Corporelles	63 980,00	114 734,00	210 400,00	247 300,00	254 500,00	108 500,00	11 500,00
Chp: 204- Subventions d'équipement versées	50 000,00	70 000,00	95 000,00	116 150,00	46 000,00	71 000,00	101 000,00
Chp: 21 - Immobilisations corporelles	687 244,00	698 921,00	313 970,00	380 030,00	371 850,00	2 539 700,00	727 180,00
Chp: 23 - Immobilisations en cours	999 400,00	1 057 000,00	80 000,00	1 717 790,00	1 477 000,00	32 500,00	13 000,00
Chp: 27 - Autres immob. financières			31 936,00	31 936,00	91 936,00	151 150,00	210 000,00

TOTAL Opérations d'Equipements	1 800 624,00	1 940 655,00	699 370,00	1 717 790,00	2 149 350,00	2 751 700,00	722 680,00
TOTAL Investissement - Dépense	2 356 787,83	2 496 818,83	2 218 953,00	2 218 953,00	2 603 286,00	3 459 100,00	1 670 080,00

* RAR = Restes à Réaliser de l'exercice précédent

Recettes : présentations des recettes prévisionnelles pour 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (Budgets primitifs)

Imputation	Propositions Nouvelles 2019	BP 2019 (avec RAR)	Proposition Nouvelles 2020	BP 2020 (avec RAR)	BP 2021 (sans RAR)	BP 2022 (sans RAR)	BP 2023 (sans RAR)
Opr: Non affecté	1 350 332,83	1 356 738,83					
Chp: 021 - Virement de la section de fonct.	698 023,00	704 429,00	453 766,00	453 766,00			
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	211 435,00	211 435,00	153 420,00	153 420,00	128 950,00	243 630,00	
Chp: 041 - Opérations patrimoniales			530,00	530,00		3 000,00	
Chp: 10 - Dotations Fonds divers Réserves	440 874,83	440 874,83	84 900,00	84 900,00	88 750,00	420 420,00	91 950,00
Chp: 1068 - Excédents de Fonctionnement capitalisés			677 867,00	677 867,00			
Chp: 13 - Subventions d'investissements	955 080,00	1 140 080,00	416 270,00	828 470,00	510 400,00	438 000,00	207 600,00
Chp: 16 - Emprunts					1 855 186,00	2 341 050,00	855 350,00
Chp: 27 - amortissements immob financières		-	20 000,00	20 000,00	20 000,00	13 000,00	
Chp: 28 - amortissements des immobilisations							515 180,00
TOTAL Investissement - Recette	2 305 412,83	2 496 818,83	1 806 753,00	2 218 953,00	2 603 286,00	3 459 100,00	1 670 080,00

c) Les principaux projets de l'année 2023 sont les suivants :

n° d'opération	Libellés	Montant inscrit au budget principal en €
11	Schéma randonnée pédestre	3 000,00
13	Acquisition matériel	37 500,00
22	Centre Socio Culturel	7 000,00
14	Péri Extra-Scolaire	16 800,00
160	Musée	73 580,00
163	Achat œuvres d'art	5 000,00
164	Restauration des collections	10 000,00
168	Numérisation du site de Vix	80 000,00
19	Vix	14 400,00
26	Schéma micro signalisation	80 000,00
40	Plateforme Mobilité	10 000,00
48 1	Multi Accueil Baigneux-les-Juifs	10 000,00
49	Pôle Petite Enfance	87 700,00
49 1	Relais Itinérant	1 200,00
50	Aérodrome	6 500,00
58	Espace Economique	190 000,00
59	Aide à l'investissement Commerces Ambulants	20 000,00
60	Aide à l'investissement Hébergement touristique	20 000,00
62	Aide Intervention Economique Immobilisation d'Entreprise	50 000,00

3. Les données synthétiques du budget principal – Récapitulation

a) Budget primitif 2023 :

Le budget primitif pour l'exercice 2023 – Budget PRINCIPAL – s'équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses : 6 022 825,00 €	Dépenses : 1 670 080,00 €
Recettes : 6 022 825,00 €	Recettes : 1 670 080,00 €

b) Principaux ratios du budget

- *Dépenses de fonctionnement/population : 173 € par habitant (chiffres du compte administratif 2021) contre 281 € en moyenne régionale et 340 € au niveau national (collectivités de la même strate démographique).*
- *Produit des impositions et taxes/population : 168 € par habitant contre 173,71 € en 2020 (chiffres du compte administratif 2021).*
- *Recettes réelles de fonctionnement / population : 238 € par habitant (chiffres du compte administratif 2021) contre 305 € au niveau régional et 367 € au niveau national (collectivités de la même strate démographique).*
- *Part des dépenses de personnel dans les dépenses réelles : au compte administratif 2021 : 41,14 % en 2021 contre 38 % en 2020, 37,06 en 2019 et 39,88% en 2019*

IV. Budgets Annexes

1. BUDGET DECHETS MENAGERS

Le budget primitif pour l'exercice 2023 – Budget DECHETS MENAGERS – s'équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 2 722 450,00 €

Recettes : 2 722 450,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 507 300,00 €

Recettes : 507 300,00 €

a) taux de la taxe des ordures ménagères

La taxe incitative (TEOMI) décidée par délibération n° 01/02/2016 a vu sa première année d'application en 2019. Par délibération n° 02/04/2022 du 5 avril 2022, il a été fixé le taux de part fixe de la TEOMI à 85% et celui de la part variable à 15% équivalents à ceux de l'année 2021.

Les taux ont donc tenu compte de la part incitative de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui doit représenter 15% du produit global perçu à ce titre. Compte tenu de la revalorisation des bases les taux ont donc été fixés comme suit pour chacune des 3 zones en 2021 :

- zone 1 - 105 communes : 10,50 %
- zone 2 - Châtillon-sur-Seine : 6,08 %
- zone 3 - Sainte-Colombe-Sur-Seine : 10,57 %

Pour 2023, les recettes d'impôts et de taxes nécessaires à l'équilibre du budget s'élèvent à 2 165 150,00 €.

b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement

Dépenses : présentation des dépenses prévisionnelles 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (Budgets primitifs)

Imputation	BUDGET + DM 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023
Chp: 011 - Charges à caractère général	1 470 732,00	1 530 050,00	1 580 020,00	1 619 920,00	1 626 320,00	1 721 040,00
Chp: 012 - Charges de personnel	78 457,00	77 040,00	65 900,00	61 400,00	73 700,00	117 100,00
Chp: 022 - Dépenses imprévues Fonct		4 997,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	
Chp: 023 - Virement à la sect° d'investis.	40 191,77	63 431,17		/		
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	51 285,00	69 082,00	64 600,00	61 400,00	66 350,00	78 000,00
Chp: 65 - Autres charges gestion courante	795 050,00	640 000,47	620 720,00	631 010,00	751 010,00	802 110,00
Chp: 66 - Charges financières	710,23	270,00	118 390,00	/		
Chp: 67 - Charges exceptionnelles		7 809,36			1 000,00	1 000,00
Chp: 68 - Dotations provisions		7 809,36		550,00	2 000,00	3 200,00
TOTAL Fonctionnement - Dépense	2 436 426,00	2 392 680,00	2 469 630,00	2 394 280,00	2 540 380,00	2 722 450,00

Recettes : présentations des recettes prévisionnelles 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (Budgets primitifs)

Imputation	BUDGET + DM 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023
Chp: 002 - Excédent antérieur reporté Fonc	181 719,70	108 104,81	441 288,00	/	/	/
Chp: 013 - Atténuations de charges	19 000,77	19 000,00	/	/	/	/
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	3 955,00	3 955,00	/	4 000,00	4 000,00	2 300,00
Chp: 70 - Produits des services	14 040,00	55 000,00	81 000,00	78 000,00	83 000,00	95 000,00
Chp: 73 - Impôts et taxes	1 854 711,46	1 854 711,00	1 855 217,00	1 955 800,00	1 993 380,00	2 165 150,00
Chp: 74 - Dotations et participations	423 000,00	351 909,00	424 000,00	356 480,00	460 000,00	460 000,00
Chp: 75 - Autres Produits gestion courante	/	0,19	10,00	/	/	/
Chp: 77 - Produits exceptionnels	/	/	3 955,00	/	/	/
TOTAL Fonctionnement - Recette	2 496 426,93	2 392 680,00	2 805 470,00	2 394 280,00	2 540 380,00	2 722 450,00

c) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses : présentation des dépenses prévisionnelles pour 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (Budgets primitifs)

Imputation	Propositions 2019	Crédits reportés	TOTAL 2019	Propositions 2020	Crédits reportés	TOTAL 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023
Opr: Non affecté									
Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté			-			-			
Chp: 13 - Subventions Invest				3 955,00		3 955,00			
Chp: 020 - Dépenses imprévues Invest	2 000,00		2 000,00	7 500,00		7 500,00	12 000,00	12 000,00	
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	3 955,00		3 955,00				4 000,00	4 000,00	2 300,00
Chp: 041 - Opérations patrimoniales	33 783,00		33 783,00						
Chp: 16 - Remboursement d'emprunts	11 868,00		11 868,00						
Opr: 11 - déchetteries	101 500,00		101 500,00	101 500,00		101 500,00	150 000,00	472 000,00	472 000,00
Opr: 12 - BACS ROULANTS	18 000,00		18 000,00	4 000,00		4 000,00	21 000,00	25 000,00	30 000,00
Opr: 14 - COMPOSTEURS	14 000,00		14 000,00	3 986,00		3 986,00		2 000,00	3 000,00
Opr: 15 - INCITATIFS		4 540,00	4 540,00		4 540,00	4 540,00			
TOTAL Investissement - Dépenses	185 106,00	4 540,00	189 646,00	120 941,00	4 540,00	125 481,00	187 000,00	515 000,00	507 300,00

Recettes : présentations des recettes prévisionnelles pour 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (Budgets primitifs)

Imputation	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023
Opr: Non affecté	184 317,00					
Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté		18 109,83	60 881,00			
Chp: 021 - Virement de la section de fonct.	40 191,77	63 431,17				
Chp: 024 - Produits cessions						
Chp: 16 – Emprunts				125 600,00	363 450,00	346 300,00
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	51 285,00	69 082,00	64 600,00	61 400,00	66 350,00	78 000,00
Chp: 041 - Opérations patrimoniales		33 783,00				
Chp: 10 - Dotations Fonds divers Réserves	92 840,23	5 240,00			85 200,00	83 000,00
Opr: 16 -BROYEURS						
TOTAL Investissement - Recettes	184 317,00	189 646,00	125 481,00	187 000,00	515 000,00	507 300,00

2. BUDGET Z.A.E

Ce budget concerne la zone d'activité de Baigneux-les-juifs propriété de l'intercommunalité. Il s'agit d'un budget avec une gestion de stocks de terrain.

a) Budget primitif 2023 :

Le budget primitif pour l'exercice 2023 – Budget ZAE – s'équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 88 155,56 €

Recettes : 88 155,56 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 61 405,66 €

Recettes : 61 405,66 €

b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement

Dépenses : présentation des dépenses prévisionnelles 2018,2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (Budgets Primitifs)

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET + DM 2018	BUDGET 2019	BUDGET + DM 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023
Chp: 011 - Charges à caractère général	5 500,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00	7 000,00
Chp: 065 - Charges à caractère général							650,00	19 749,90
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section							61 050,00	61 405,66
TOTAL Fonctionnement – Dépense réelles	5 500,00	5 500,00	5 500,00		5 500,00	5 500,00	67 200,00	88 155,56

Recettes : présentation des recettes prévisionnelles 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (Budgets Primitifs)

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET + DM 2018	BUDGET 2019	BUDGET + DM 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023
Chp: 002 - Excédent antérieur reporté Fonc								
Chp: 013 - Atténuations de charges								
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	500,00	500,00	500,00	5 500,00	500,00	500,00	62 200,00	58 155,56
Chp: 70- Produits divers gestion courante	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	30 000,00
TOTAL Fonctionnement - Recette	5 500,00	5 500,00	5 500,00	10 500,00	5 500,00	5 500,00	67 200,00	88 155,56

c) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses : présentation des dépenses prévisionnelles pour 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (Budgets primitifs)

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023
Opr: Non affecté	500,00	500,00	500,00	1 936,00		
Chp: 10 - stocks			500,00			
Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté		-	1 436,00			
Chp: 20 – Immobilisations incorporelles				1 436,00		
Chp: 23 – Immobilisations en cours						3 250,10
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	500,00	500,00		500,00	62 200,00	58 155,56
Opr:		-				
TOTAL Investissement - Dépense	500,00	500,00	1 936,00	1 936,00	62 200,00	61 405,66

Recettes : présentations des recettes prévisionnelles pour 2019, 2020, 2021 et 2022 (Budgets primitifs)

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023
Opr: Non affecté	500,00	500,00	1 936,00	1 936,00		
Chp: 16- Emprunt et dettes assimilées	500,00	500,00	1 936,00	1 936,00	1 150,00	
Chp: 10 - Dotations Fonds divers Réserves		-				
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section					61 050,00	61 405,66
TOTAL Investissement - Recette	500,00	500,00	1 936,00	1 936,00	62 200,00	61 405,66

3. BUDGET CENTRE EQUESTRE

Ce budget concerne la gestion du centre équestre de la Barotte objet d'une délégation de service public.

a) Budget primitif 2023 :

Le budget primitif pour l'exercice 2023 – Budget CENTRE EQUESTRE – s'équilibre comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses : 78 810,00 €

Recettes : 78 810,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 58 500,00 €

Recettes : 58 500,00 €

b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement

Dépenses : présentation des dépenses prévisionnelles 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (Budgets primitifs)

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET + DM 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023
Chp: 011 - Charges à caractère général	6 160,00	5 808,00	14 250,00	11 320,00	10 475,00	6 035,00	9 300,00
Chp: 012 - Charges de pers et frais assimilés		352,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
Chp: 023 - Virement à la sect° d'investis.							

Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	56 380,00	56 380,00	56 080,00	56 080,00	56 110,00	58 600,00	58 500,00
Chp: 65 - Autres charges gestion courante	5,00	5,00	11,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Chp: 66 - Charges financières	30,00	30,00	40,00	40,00	30,00	30,00	9 500,00
Chp: 67 - Charges exceptionnelles							1 000,00
Chp: 68 - Dotations aux provisions					50,00	2 000,00	
TOTAL Fonctionnement - Dépense	62 575,00	62 575,00	70 881,00	67 950,00	67 175,00	67 175,00	78 810,00

Recettes : présentation des recettes prévisionnelles 2018, 2019, 2020, 2021,2022 et 2023 (Budgets primitifs)

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET + DM 2018	BUDGET 2019	BUDGET + DM 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023
Chp: 002 - Excédent antérieur reporté Fonc	738,88	738,88	1 781,35	1 781,35	775,00			
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	42 965,00	42 965,00	42 965,00	42 965,00	42 965,00	42 965,00	42 965,00	42 965,00
Chp: 70 - Produits des services	270,00	270,00	330,00	330,00				
Chp: 75 - Autres produits gestion courante	16 005,00	16 005,00	25 804,65	25 804,65	24 210,00	24 210,00	24 210,00	35 795,00
Chp: 77 - Produits exceptionnels	2 596,12	2 596,12						
Chp: 78 - Reprises sur provisions								50,00
TOTAL Fonctionnement - Recette	62 575,00	62 575,00	70 881,00	70 881,00	67 950,00	67 175,00	67 175,00	78 810,00

c) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses : présentation des dépenses prévisionnelles pour 2018, 2019, 2020, 2021,2022 et 2023 (Budgets primitifs)

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023
Opr: Non affecté	59 661,29	-				
Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	3 916,29	-				
Chp: 21 - Immobilisations corporelles						1 935,00
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	42 965,00	42 965,00	42 965,00	42 965,00	42 965,00	42 965,00
Chp: 16 - Remboursement d'emprunts	12 780,00	12 920,00	13 080,00	13 300,00	13 400,00	13 600,00
Opr: 37 - CENTRE EQUESTRE	1 072,00	838,00	867,00	100 000,00	2 235,00	
TOTAL Investissement - Dépense	60 733,29	56 723,00	56 912,00	156 265,00	58 600,00	58 500,00

Recettes : présentations des recettes prévisionnelles pour 2018, 2019, 2020, 2021,2022 et 2023 (Budgets primitifs)

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023
Opr: Non affecté	60 733,29	-				
Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté		643,65	832,00			
Chp: 16 - Emprunts					100 155,00	
Chp: 021 - Virement de la section de fonct.	-	-				
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	56 380,00	56 079,35	56 080,00	56 110,00	58 600,00	58 500,00
Chp: 10 - Dotations Fonds divers Réserves	4 353,29	-				
Opr: 37 - CENTRE EQUESTRE	-	-				
TOTAL Investissement - Recette	60 733,29	56 723,00	56 912,00	156 265,00	58 600,00	58 500,00



4. BUDGET CHAUFFERIE BOIS

Ce budget concerne la chaufferie bois propriété de la Communauté de Communes située sur la Commune de Laignes.

a) Budget primitif 2023 :

Le budget primitif pour l'exercice 2023 – Budget CHAUFFERIE BOIS – s'équilibre comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses : 106 164,00 €
 Recettes : 106 164,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 69 550,00 €
 Recettes : 69 550,00 €

b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement

Dépenses : présentation des dépenses prévisionnelles 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (Budgets primitifs)

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET + DM 2018	BUDGET 2019	BUDGET + DM 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BP 2022	BP 2023
Chp: 011 - Charges à caractère général	60 280,00	60 280,00	61 000,00	65 300,00	77 500,00	66 150,00	69 800,00	74 800,00
Chp: 012 - Charges de personnel	600,00	690,00	800,00	800,00	1 300,00	1 500,00	900,00	1 000,00
Chp: 022 - Dépenses imprévues Fonct	2 700,00	2 700,00	4 300,00					
Chp: 023 - Virement à la sect° d'investis.	11 710,00	11 710,00	35 941,73	35 941,73	20 620,00		11 000,00	16 000,00
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	33 845,00	33 845,00	33 850,00	33 850,00	36 020,00	36 200,00	9 300,00	12 900,00
Chp: 65 - Autres charges gestion courante	5,00	5,00	16,27	16,27	10,00	10,00	10,00	10,00
Chp: 66 - Charges financières	1 700,00	1 700,00	1 420,00	1 420,00	1 180,00	850,00	550,00	1 454,00
TOTAL Fonctionnement - Dépense	110 840,00	110 930,00	137 328,00	137 328,00	136 630,00	104 710,00	91 560,00	106 164,00

Recettes : présentation des recettes prévisionnelles 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (Budgets primitifs)

Imputation	BUDGET 2018	BUDGET + DM 2018	BUDGET 2019	BUDGET + DM 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021	BUDGET 2022	BUDGET 2023
Chp: 002 - Excédent antérieur reporté Fonc	15 370,19	15 370,19	35 338,79	35 338,79	40 152,00	/	/	
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	22 955,00	22 955,00	22 980,00	22 980,00	22 960,00	23 700,00	4 000,00	10 550,00
Chp: 70 - Produits des services	80 000,00	80 000,00	79 000,00	79 000,00	81 000,00	81 000,00	87 550,00	95 604,00
Chp: 75 - Autres pdts gestion courante	4,81	4,81	9,21	9,21	10,00	10,00	10,00	10,00
AL Fonctionnement - Recette	118 330,00	118 330,00	137 328,00	137 328,00	144 122,00	104 710,00	91 560,00	106 164,00

c) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses : présentation des dépenses prévisionnelles pour 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (Budgets primitifs)

Imputation	BP 2018	BP 2019	Propositions 2020	Crédits reportés	BP 2020	BP 2021	BP 2022	2023
Opr: Non affecté	35 555,00	-					/	
Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	-	-	8 571,00		8 571,00	/	/	
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	22 955,00	22 980,00	22 960,00		22 960,00	23 700,00	4 000,00	10 550,00
020 - Dépenses imprévues						2 400,00	2 400,00	
Chp: 16 - Remboursement d'emprunts	12 600,00	12 950,00	28 680,00		28 680,00	27 400,00	17 600,00	24 000,00
Chp: 21 - Immobilisations corporelles								35 000,00
Opr: 53 - CHAUFFERIE BOIS	14 830,00	37 000,00	5 000,12	723,88	5 724,00	25 000,00	36 000,00	
TOTAL Investissement - Dépense	50 385,00	72 930,00	65 211,12	723,88	65 935,00	78 500,00	60 000,00	69 550,00

Recettes : présentations des recettes prévisionnelles pour 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (Budgets primitifs)

Imputation	Propositions 2018	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BUDGET 2023
Opr: Non affecté	50 385,00	50 385,00					
Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	994,04	994,04	3 138,27				
Chp: 16 - Emprunts et dettes					38 300,00	35 700,00	34 950,00
Chp: 21 - Immobilisations corporelles							
Chp: 021 - Virement de la section de fonct.	11 710,00	11 710,00	35 941,73	20 620,00		11 000,00	16 000,00
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	33 845,00	33 845,00	33 850,00	36 020,00	36 200,00	9 300,00	12 900,00
Chp: 10 - Dotations Fonds divers Réserves	3 835,96	3 835,96	-	9 295,00	4 000,00	4 000,00	5 700,00
TOTAL Investissement - Recette	50 385,00	50 385,00	72 930,00	65 935,00	78 500,00	60 000,00	69 550,00

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L.5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

V
A

Nombre de membres en exercice : 139
 Nombre de membres présents : 85
 Nombre de suffrages exprimés : 101
 VOTES :
 Pour : 101
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 30/01/2023

Présenté par Le Président (1),
 A 21400 CHATILLON S/SEINE, le 06/02/2023



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A 21400 CHATILLON S/SEINE, le 06/02/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A 21400 CHATILLON S/SEINE, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

AIGNAY LE DUC	Frédéric BOURDENET		BOUDREVILLE	
AISEY SUR SEINE	Gérard EME		BOUIX	Fabienne MATHIEU
AMPILLY LES BORDES	Luc BABOUILLARD		BREMUR ET VAUROIS	Gérard MALNOURY
AMPILLY LE SEC	René REGNAULT		BRION SUR OURCE	Georges MORIN
AUTRICOURT	Isabelle ROUMIER		BUNCEY	Christian BORNOT
BAIGNEUX LES JUIFS	Didier ROBIN		BURE LES TEMPLIERS	Jean-Charles COLOMBO
BALOT	Cédric GHEERAERT		BUSSEAUT	Didier BREDIN
BEAULIEU	Gérard DEFER		BUXEROLLES	Jeanne COLOMBET
BEAUNOTTE	Michaël CAPLET		CERILLY	Christophe PINEL
BELAN SUR OURCE	Thierry NAUDINOT		CHAMBAIN	Franck MOILLERON
BELLENOD SUR SEINE	Valérie BOUCHARD		CHAMESSON	François RIOTTE
BENEUVRE	Alain GALLIMARD		CHANNAY	Hubert COLLIN
BILLY LES CHANCEAUX	Agnès BONFILS		CHARREY SUR SEINE	Fernando GONZALEZ
BISSEY LA COTE	Jean-Louis CHAUMONNOT		CHATILLON SUR SEINE	Hubert BRIGAND
BISSEY LA PIERRE	Emmanuel DEWAELE		CHATILLON SUR SEINE	Stéphane BRULEY

V - ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

V

A

CHATILLON SUR SEINE	Didier CAILLOUX		CHAUGEY	Violaine MONMARCHE	
CHATILLON SUR SEINE	Christian CARLI		CHAUME (LA)	Bruno MANZONI	
CHATILLON SUR SEINE	Victor CHARTON		CHAUME LES BAIGNEUX	Michel FRANCK	
CHATILLON SUR SEINE	Christine CHAUMONNOT		CHAUMONT LE BOIS	Anne BOUHELIER	
CHATILLON SUR SEINE	Pascal CHAUMONNOT		CHEMIN D'AISEY	Jean-Pierre MOIRET	
CHATILLON SUR SEINE	Aurélié COURQUEUX		COULMIER LE SEC	Lydie MARTIN	
CHATILLON SUR SEINE	Hervé DE GUILLEBON		COURBAN	Maxime VERSLYPE	
CHATILLON SUR SEINE	Valérie DEFOSSÉ		DUESME	Bernard MONGENET	
CHATILLON SUR SEINE	Françoise FLACELIERE		ECHALOT	Nicolas HOFFMANN	
CHATILLON SUR SEINE	Béatrice FOISSEY		ESSAROIS	André LIPPIELLO	
CHATILLON SUR SEINE	Sarah FRANCOIS		ETALANTE	Eric DUDOUET	
CHATILLON SUR SEINE	François GAILLARD		ETORMAY	François MOYOT	
CHATILLON SUR SEINE	Françoise GEOFFROY		ETROCHEY	Joëlle PAYOT	
CHATILLON SUR SEINE	Mathieu GROSMIRE		FAVEROLLES LES LUCEY	Jean-François GIERA	
CHATILLON SUR SEINE	Yves LEJOUR		FONTAINES-EN-DUESMOIS	Christian DEMOINGEOT	
CHATILLON SUR SEINE	Aurore LALLEMAND		GEVROLLES	Nolwenn CLAUDON	
CHATILLON SUR SEINE	Roland LEMAIRE		GOMMEVILLE	Jean-Paul ROMMEL	
CHATILLON SUR SEINE	Séverine MARTIN		GOULLES (LES)	Denise JACQUINOT	
CHATILLON SUR SEINE	Joël MAYER		GRANCEY SUR OURCE	Roland VAN HECKE	
CHATILLON SUR SEINE	Pierrette NOIROT		GRISELLES	Laurence TERRILLON	
CHATILLON SUR SEINE	Géraldine PERRAUDIN		GURGY LA VILLE	Katia SULLEROT	
CHATILLON SUR SEINE	Laurence PIANETTI		GURGY-LE-CHÂTEAU	Lou BOMMIER	
CHATILLON SUR SEINE	Colette ROUSSEL		JOURS-LES-BAIGNEUX	Thierry AUBRY	
CHATILLON SUR SEINE	Romain SILVESTRE		LAIGNES	Jean-Michel ANTONI	
CHATILLON SUR SEINE	Audrey VERSTRAETE		LAIGNES	Jean-Claude THOMAS	
CHATILLON SUR SEINE	Jérôme VEZIN		LAIGNES	Jean-Michel MARS	



V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

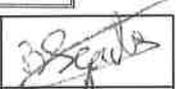
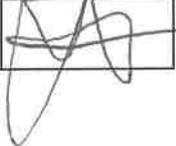
V

A

LARREY	Bernard SOUPAULT		POINCON-LES-LARREY	Patrice CHODAT	
LEUGLAY	Frédéric NAUDET		POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE	François POUHIN	
LIGNEROLLES	François LEBLOND		POTHIERES	Jean-Pierre SCHAEFFER	
LOUESME	Alain DOSSO		PRUSLY SUR OURCE	Alain VERPY	
LUCEY	Alain TREXON		PUITS	Benoît DE VALOUS	
MAGNY LAMBERT	Raphaëlle VAUTRIN		QUEMIGNY SUR SEINE	Philippe LECOEUR	
MAISEY LE DUC	Eric TILQUIN		RECEY SUR OURCE	Laurent SCHEMBRI	
MARCENAY	Didier BAPT		RIEL LES EAUX	Marc STIVALET	
MASSINGY	Jérémie BRIGAND		ROCHEFORT SUR BREVON	Christian CHALIER	
MAUVILLY	Henri CHEVALLIER		ST BROING LES MOINES	Freddy CHEVALIER	
MENESBLE	Dominique CLAUDON		STE COLOMBE SUR SEINE	Cyril MAYER	
MEULSON	Séverine GOUSTIAUX		STE COLOMBE SUR SEINE	Marie-Hélène THIERY	
MINOT	Frédérique VOIZEUX		STE COLOMBE SUR SEINE	Jean-Michel GUIRADO	
MOITRON	Maud LACHOUETTE		STE COLOMBE SUR SEINE	Yann REMY	
MOLESME	Jacques LAZZAROTTI		ST GERMAIN LE ROCHEUX	Clémence LEGENDRE	
MONTIGNY SUR AUBE	Philippe CHARDON		ST MARC SUR SEINE	Vincent CHAUVOT	
MONTLIOT ET COURCELLES	Hubert FLEUROT		SAVOISY	Denis SALOMON	
MONTMOYEN	Eric RAMOUSSE		SEMOND	Florence BOUCHARD	
MOSSON	Grégory HANUSZEK		TERREFONDREE	Baptiste BONGARD	
NICEY	Philippe HUGOT		THOIRES	Hubert MIGNARD	
NOD SUR SEINE	Dominique BAYEN		VANNAIRE	Stéphane ROUSSEL	
NOIRON SUR SEINE	Florent CHODAT		VANVEY	Philippe VINCENT	
OBTREE	Philippe LEFEBVRE		VERTAULT	Jérôme KUHN	
OIGNY	Olivier GALLIEN		VEUXHAULLES SUR AUBE	Christophe VIARDOT	
ORIGNY SUR SEINE	Patrice BAUDRY		VILLAINES EN DUESMOIS	Claude FONTAINE	
ORRET	Guillaume BEUGNOT		VILLEDIEU	Patrick GOUYETTE	



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

VILLERS PATRAS Agnès CHAUMONNOT		VIX	Bénigne SCORDEL	
VILLIERS LE DUC Nicolas SCHMIT		VOULAINES LES TEMPLIERS	Marcel VERNEVAUT	
VILLOTTE SUR OUR Christophe FOUILLAND				